

CENTRE SOCIAL PROTESTANT BERNE-JURA

Rue Centrale 59

Case postale 254

2740 Moutier

Tél : 032 493 32 21

www.csp.ch / info@csp-beju.ch



Rapport de gestion 2023



Les Centres sociaux protestants de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura offrent notamment les services suivants : consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales ; consultations pour réfugiés et immigrants ; ramassage à domicile ; vente de vêtements et objets de seconde main.

Sommaire

Le mot du président	5
Le mot du directeur	6
Comité	7
Personnel salarié	7
Le Centre social protestant Berne-Jura en bref	9
Adresses	9
Comptes annuels	10
Bilan au 31 décembre 2023	10
Compte d'exploitation 2023	11
Tableau des flux de trésorerie 2023	12
Tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21	13
Annexe aux comptes annuels 2023	15
Rapport de l'organe de révision	30
Direction et consultation	31
Ramassage et Magasins Regenove	38
Secteur intégration professionnelle et sociale	39
Centre de compétence Travail	39
Mesures de marché du travail	41
- MMT Transfert	42
- MMT Intégration professionnelle	44
- MMT Berufliche Integration - Intégration professionnelle	46
- MMT Intégration professionnelle plus	47
- MMT Berufliche Integration plus	50
- MMT Conseil en candidature	51
- MMT Bewerbungsberatung	53
- MMT Coaching de stabilisation - Stabilisierungscoaching	54

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)	56
- POIAS Jura bernois	56
- POIAS Seeland	59
Annexe 1 : Liste des abréviations	60
Annexe 2 : Grille des compétences	61

Le mot du président

L'année 2023 aura débuté par l'ouverture d'un second Magasin Regenove (une filiale de celui de Tramelan) sur notre site de Biel/Bienne, au Chemin du Long-Champ 135 (voir illustration en première de couverture), un projet caressé de longue date, qui parachève une extension importante de nos activités dans la capitale seelandaise, réalisée par étapes. Aisément accessible aux personnes à mobilité réduite et très bien desservi par les Transports Publics Biennois (lignes de bus 2 et 12, arrêt "Gassmann"), ce nouvel espace de vente de seconde main moderne et accueillant présente également l'avantage d'offrir des places de parc en suffisance et de disposer d'une zone de chargement-déchargement de marchandises se trouvant à l'intérieur du bâtiment destinée à la clientèle du Magasin et aux donatrices et donateurs. La fin de l'année aura coïncidé, elle, avec le dépôt d'une demande de permis de construire en vue de la réalisation d'un projet d'assainissement global de l'enveloppe extérieure du site de Tramelan (ancien complexe industriel de la rue de la Promenade 14 dont le CSP Berne-Jura est propriétaire depuis le 1^{er} janvier 2009), y compris l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture destinés à couvrir une grande part des besoins en électricité liés aux activités développées sur ce site. Mis à part ces deux projets phares et enthousiasmants, dont le second devrait pouvoir commencer à se concrétiser à relativement brève échéance (du moins c'est ce que nous espérons), il aura aussi fallu faire face, comme ce fut déjà le cas en 2022, à une sous-occupation croissante des capacités dans plusieurs mesures de marché du travail (MMT) et au niveau des programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale (POIAS), ceci pour des raisons essentiellement conjoncturelles. Finalement, je relèverais encore les démarches entreprises en début d'année 2023 auprès de la municipalité de Moutier, puis dans un second temps et avec le soutien et l'appui de cette dernière, auprès des services compétents de la République et canton du Jura en vue de pérenniser le site de Moutier du CSP Berne-Jura, ceci dans la perspective du changement d'appartenance cantonale de la ville appelé à intervenir au 1^{er} janvier 2026.

Au nom du comité du CSP Berne-Jura et comme à l'accoutumée, je n'aimerais pas manquer l'occasion d'adresser mes plus vifs remerciements à la direction ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'institution pour le travail accompli tout au long de l'année écoulée, où les défis à relever ont été nombreux et variés. Notre gratitude va également au Synode et aux paroisses réformées de l'arrondissement du Jura, au Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, à l'Eglise réformée du canton du Jura, au canton de Berne, et plus spécifiquement au Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) ainsi qu'à l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS), à la Ville de Biel/Bienne et à son Service spécialisé de l'insertion professionnelle (SSIP Seeland), à nos différents partenaires, ainsi qu'à nos donatrices et donateurs et à nos bénévoles, sans lesquels le CSP Berne-Jura ne pourrait pas satisfaire à sa mission et assumer les très nombreuses tâches qui lui incombent. Qu'ils soient toutes et tous chaleureusement remerciés de leur très précieux soutien !

Bonne lecture à toutes et à tous !



Jean-Philippe Marti
Président du comité du CSP Berne-Jura

Le mot du directeur

L'année passée sous revue aura été "une année sans appel d'offres public pour le CSP Berne-Jura", comme l'ont fait remarquer l'un ou l'autre membre de notre personnel, avec une mine réjouie traduisant sans doute moins une pointe de malice qu'une forme de soulagement collectif face à un tel répit, que nous n'avions plus connu depuis fort longtemps. Dans la série des choses moins agréables et aussi plus regrettables, il a fallu, comme ce fut déjà le cas l'an dernier, se résoudre à devoir procéder çà ou là à des réductions de personnel ou de taux d'activité pour raisons économiques, des mesures toujours difficiles à prendre et encore plus à subir, cela va sans dire. Certes, celles-ci furent moins nombreuses que l'on eût pu le craindre, mais restent à déplorer. La sous-utilisation des capacités liée à un chômage décroissant qui s'est poursuivie l'an dernier s'est aussi traduite par des réaffectations de personnel (durables ou temporaires) d'assez grande ampleur, qui ont touché principalement des collaboratrices et collaborateurs francophones. Il y a lieu de relever ici que dans leur très grande majorité, les personnes concernées par ces changements d'affectation ont fait preuve de beaucoup de compréhension et se sont attelées à leurs nouvelles tâches avec entrain et même parfois avec un réel bonheur, palpable chez plusieurs d'entre elles-eux, ce qui est fort réjouissant. Sortir de sa zone de confort pour soutenir des collègues qui en ont bien besoin alors qu'on l'on vivait soi-même une forme de désœuvrement depuis plusieurs semaines voire même plusieurs mois ne présente pas que des inconvénients, mais permet aux personnes concernées de renouer avec une activité exercée par le passé ou de se lancer dans une expérience professionnelle nouvelle, qu'il ne leur aurait pas forcément été donné de vivre en d'autres circonstances. Cela mis à part, je relèverais encore les travaux préparatoires effectués en cours d'année en vue du démarrage, en janvier 2024, de deux nouvelles offres d'insertion sociale à très bas seuil, destinées à des personnes à l'aide sociale qui ne peuvent pas être prises en charge dans le cadre de programmes d'insertion sociale standards, ceci compte tenu de problèmes de santé physique et/ou psychique ou d'autres difficultés les empêchant de s'engager plus d'une demi-journée par semaine. Il s'agit d'une part, d'un *atelier informatique et bureautique*, et d'autre part, d'un *atelier de surcyclage et de création textile*. La mise en place de ces deux projets fait suite à la fermeture de la Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail (anciennement Syndicat du Service de l'emploi de la Vallée de Tavannes), mieux connue sous l'appellation SSEVT, avec laquelle nous collaborions depuis 2012, mais vise surtout à mieux répondre à l'évolution des profils des personnes qui sont adressées aux POIAS par les services sociaux du Jura bernois.



Pierre Ammann
Directeur CSP Berne-Jura

Comité (état au 31 décembre 2023)

Pascal Gagnebin, Tramelan

Jean-Philippe Marti, Bévilard, **président**

Stéphanie Niederhauser, Court

Daphné Reymond, Saignelégier, **députée du Conseil du Synode jurassien (CSJ)**

Sylviane Zulauf Catalfamo, Biel/Bienne, **vice-présidente**

Les membres du comité sont bénévoles et élu·e·s pour une période de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Personnel salarié

Au 31 décembre 2023, le CSP Berne-Jura comptait 104 employé·e·s salarié·e·s (-15 par rapport à l'état au 31 décembre 2022) - dont une apprentie - correspondant à 83.7 équivalents plein temps (-12.1) :

Ackermann Valentin

Allimann Honorine

Amirkhanyan Erik

Ammann Pierre

Angiolini Adriano

Baschung Chloé

Béguelin Raymond

Benjamin Anna

Beuret Catherine

Beuret Flore

Bouabacha Dona

Bühler Verena

Castro Liliana

Chevalley Cécile

Correvon Olivier

Cossavella Gérald

Crevoisier Irma

Crigny Marie

Devouassoux-Hamm Sophie

Diallo Celeste

Doucrou Etienne Parfait

Droux Michèle

Dünner Nicole

El Abdi Janine

Fabian Tamara

Fankhauser Nadine

Favre Roland

Foppa Claudio

Gabus Yvan

Gagnebin Thierry

Gautschin-Höllwart Kunigunde

Gialdi Sarah

Giavarini Jasmin

Gibellini Tatiana

Giglio Spampinato Flàvia

Gobat Caroline

Hajdarbasic-Maurer Delphine

Hartmann Jan-Oliver

Hauri Andreas

Henne Anouk

Herdener Janique

Holzer Noémie

Iannelli Franco

Incerti Daniel

Ioset Marie-Aude

Jourdan Paul

Kamber Martin

Kehrwand Benjamin

Keller Katja

Kessi Aline

Kessi Pierre-Alain

Kurzbauer Michael

Lamontagne Céline

Liechti Kathleen

Luczy Nathalie

Maggiore Beatriz

Magrini Fabrice

Mailler Michael

Maniaci Tino

Martinez Miguel

Meier Paul

Meier Stephan

Meili Anja

Meury Elodie

Meziane Christine

Mombelli Irène

Mondaca Daniela
Moser-Förster Monica
Müller Claudia
Murgo Eliseo
Oltmanns Thomas
Palermo Loredana
Pasquier Anabela
Péquignot Ambre
Petignat Häni Line
Reis Diane
Richard Pascale
Rihs Mauro
Rohrbacher Hugo
Romano Melissa
Rondez Jean-Marc
Roten Mégane
Rufener Serge
Schaeffer Céline
Scheidegger Andres

Scheidegger Anja
Schmid Daniel
Schwab Prisca
Schwab Rolf
Sorg Isabelle
Spahr Roger
Stevens Dominique
Streit Jean-Pierre
Studer Cindy
Tadic Svetlana
Tanner Gabriel
Thamerl Daniela
Thiel Nora
Urfer Jeremy
Vandevor Fabrice
Voirol Gaëtan
Vokinger Linda
Wimmer Mireille
Zürcher Vera

Le Centre social protestant Berne-Jura en bref

A l'issue d'une réflexion approfondie menée sur le rapport sur les Questions sociales publié après la Deuxième Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) à Evanston (USA), en 1954, le Synode de l'arrondissement du Jura de l'Eglise réformée évangélique du canton de Berne décidait, en 1957, à Diesse, du principe de la création d'un Centre social protestant jurassien. En automne 1958, celui-ci débutait ses activités de manière embryonnaire. L'engagement de la première assistante sociale remonte à 1966, considérée entretemps comme l'année de fondation du CSP Berne-Jura.

Aujourd'hui, le CSP Berne-Jura offre une palette de prestations très diversifiées, regroupées en secteurs :

- secteur social et dettes,
- secteur couples et familles,
- secteur juridique,
- secteur intégration professionnelle et sociale.

Le CSP Berne-Jura est une association avec personnalité juridique, conformément aux articles 60ss CCS, avec siège à Moutier.

Le CSP Berne-Jura est membre des associations suivantes :

- Couple+, Fédération romande et tessinoise des services de consultation de couples,
- CSP.ch, association faîtière réunissant les CSP Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura,
- Dettes Conseils Suisse (DCS),
- Groupement d'action sociale du Jura bernois (GAS),
- Verein Berner Schuldenberatung,
- Insertion Suisse,
- Insertion Suisse, canton de Berne,
- Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP),
- Chambre d'économie publique Bienne-Seeland (CEBS).

Adresses

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
BERNE-JURA

Site de Moutier :

Rue Centrale 59
2740 Moutier
Tél. : 032 493 32 21
info@csp-beju.ch

Site de Biel/Bienne :

Chemin du Long-Champ 135
2504 Biel/Bienne
Tél. : 032 322 81 92
info@csp-beju.ch

Site de Tramelan :

Rue de la Promenade 14
2720 Tramelan
Tél. : 032 486 91 00
info@csp-beju.ch

Comptes annuels

Les comptes annuels 2023 du CSP Berne-Jura sont présentés pour la deuxième année consécutive selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6) ainsi qu'à celle applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21), ceci afin de tenir compte de nouvelles exigences de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) du canton de Berne en la matière. Les états financiers ainsi présentés ont pour but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true & fair view).

Bilan au 31 décembre 2023

BILAN	31.12.2023	31.12.2022	Annexe aux comptes annuels
ACTIF	11'830'115	11'771'955	Chiffre 6
Actif circulant	10'306'329	10'208'936	Chiffre 6.1
Liquidités	8'848'301	8'761'199	Chiffre 6.1.1
Débiteurs et prestations internes	312'278	185'749	Chiffre 6.1.2
Stocks et autres créances	24'504	30'530	Chiffre 6.1.3
Actifs de régularisation	1'121'245	1'231'459	Chiffre 6.1.4
Actif immobilisé	1'523'787	1'563'020	Chiffre 6.2
Immobilisations financières	0	0	
Immobilisations corporelles meubles	523'737	562'970	Chiffre 6.2
Immobilisations corporelles immeubles	1'000'050	1'000'050	Chiffre 6.2
Immobilisations incorporelles	0	0	
PASSIF	11'830'115	11'771'955	
Dettes à court terme	1'655'877	1'601'658	Chiffre 6.3
Créanciers	225'726	525'108	Chiffre 6.3.1
Dettes à court terme rémunérées	0	0	
Autres dettes à court terme	-2'250	0	Chiffre 6.3.2
Passifs de régularisation	1'432'400	1'076'550	Chiffre 6.3.3
Dettes à long terme	500'000	500'000	Chiffre 6.4
Dettes à long terme rémunérées	500'000	500'000	Chiffre 6.4.1
Autres dettes à long terme	0	0	
Provisions à long terme et légales	0	0	Chiffre 6.4.2
Fonds affectés	3'389'983	3'413'449	Chiffre 6.5
Fonds pour activités propres	294'170	294'257	Chiffre 6.5.1
Autres fonds affectés	3'095'813	3'119'191	Chiffre 6.5.2
Capital de l'organisation	6'268'891	6'219'525	Chiffre 6.6
Capital de l'organisation	611'990	574'667	Chiffre 6.6.1
Capital libre généré	522'256	500'573	Chiffre 6.6.2
Capital lié	3'842'704	3'980'250	Chiffre 6.6.3
Réserves de régulation	1'291'940	1'164'036	Chiffre 6.6.4
Résultat (affecté au capital de l'organisation)	15'365	37'324	

Tous les montants sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Compte d'exploitation 2023

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Direction et consultation	Ramassage et Magasins Regenove	OAC MMT	OIAS / SSIP POIAS	Immeuble (hors exploitation)	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Produits	-990'753	-715'204	-6'109'825	-2'603'496	-418'944	-10'838'222	-12'212'363	-11'321'480
Subventions, dons, contributions mandants	-799'932	0	0	0	0	-799'932	-760'771	-763'719
Subventions ecclésiastiques	-725'771	0	0	0	0	-725'771	-725'771	-725'771
Subvention Synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	0	0	0	0	-546'871	-546'871	-546'871
Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	0	0	0	0	-178'900	-178'900	-178'900
Dons et contributions affectés et libres	-74'161	0	0	0	0	-74'161	-35'000	-37'948
Dons et contributions affectés	-44'484	0	0	0	0	-44'484	-5'000	-15'781
Dons non-affectés (campagne financière)	-29'676	0	0	0	0	-29'676	-30'000	-22'166
Ventes de marchandises	0	-663'401	0	-326'261	0	-989'662	-1'152'000	-864'665
Prestations	-189'893	0	-6'085'678	-2'939'699	0	-9'215'270	-9'785'008	-9'523'324
OIAS - Consultation conjugale et familiale	-76'367	0	0	0	0	-76'367	-75'641	-75'641
OIAS - Désendettement	-113'526	0	0	0	0	-113'526	-112'455	-112'455
OIAS - POIAS Jura bernois	0	0	0	-2'029'561	0	-2'029'561	-2'021'519	-1'884'636
OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	0	0	-6'085'678	0	0	-6'085'678	-6'591'473	-6'839'935
SSIP - POIAS Seeland	0	0	0	-910'138	0	-910'138	-983'920	-610'657
Autres recettes	-929	-51'802	-24'147	-96'536	-418'944	-592'358	-514'584	-686'772
Attributions / prélèvements réserves issues excédents	0	0	0	759'000	0	759'000	0	516'999
Charges	975'389	715'204	6'109'825	2'603'496	418'944	10'822'857	12'212'363	11'284'156
Charges de matériel, marchandises, prestations	5'702	15'633	118'300	473'839	0	613'473	942'724	724'885
Charges de personnel	818'639	319'496	4'963'752	1'777'787	0	7'879'674	8'851'602	8'296'265
Salaires	659'507	264'815	4'221'401	1'498'670	0	6'644'392	7'470'845	6'989'077
Charges sociales	147'526	44'868	645'799	229'609	0	1'067'801	1'260'057	1'127'662
Autres charges du personnel	11'606	9'306	91'686	46'993	0	159'591	104'800	157'116
Personnel externe et temporaire	0	507	4'867	2'516	0	7'890	15'900	22'410
Autres charges d'exploitation	151'136	485'850	796'121	467'732	250'939	2'151'778	2'418'037	1'738'994
Charges de locaux	56'400	287'700	551'701	315'842	0	1'211'642	1'089'928	862'226
Entretien, réparations et remplacement	279	4'353	40'131	13'783	99'509	158'055	220'597	69'718
Charges de véhicules et de transport	942	20'811	3'883	15'426	0	41'062	83'850	43'487
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	1'486	14'061	7'222	7'946	14'109	44'824	70'200	43'397
Charges d'énergie et évacuation des déchets	3'477	8'849	968	7'968	118'268	139'530	172'685	138'541
Charges d'administration	34'705	10'952	29'739	16'231	11'254	102'882	163'950	133'256
Charges informatiques	13'092	15'243	97'474	55'583	0	181'393	214'860	227'814
Autres charges d'exploitation	40'871	10	97	50	0	41'028	9'938	15'094
Amortissements, ajustements de valeur	0	124'050	65'268	35'059	0	224'377	369'429	198'374
Résultat d'exploitation	-15'160	105'953	-231'290	116'019	-175'805	-200'283	-16'100	-568'423
Charges financières	0	0	0	0	7'900	7'900	16'100	7'965
Produits financiers	-117	-179	-362	-157	-100	-914	0	-879
Résultat avant variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	-15'277	105'775	-231'652	115'862	-168'005	-193'297	0	-561'336
Variation des fonds affectés	-88	-105'775	0	0	168'005	62'142	0	308'353
Variation du capital de l'organisation	0	0	231'652	-115'862	0	115'790	0	215'659
Résultat de l'exercice	-15'365	0	0	0	0	-15'365	0	-37'324

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Il est commenté au chiffre 7 de l'annexe (Chiffre 7.1 Produits et chiffre 7.2 Charges).

Tableau des flux de trésorerie 2023

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	31.12.2023	31.12.2022
Augmentation / (-) diminution des réserves, fonds	-23'466	356'712
Augmentation / (-) diminution des fonds propres de l'organisation	37'048	156'742
Amortissements et ajustements	224'377	198'374
Augmentation / (-) diminution des provisions	-9'642	376'381
Gains / (-) pertes comptables sur placement	-	-
Réévaluation des participations	-	-
<i>Evaluation des créances et engagements à court terme</i>		
(-) Augmentation / diminution des créances	-126'530	75'778
(-) Augmentation / diminution des stocks	6'026	-13'494
(-) Augmentation / diminution des comptes de régularisation actif	110'214	-130'668
Augmentation / (-) diminution des engagements à court terme	-301'631	375'221
Augmentation / (-) diminution des comptes de régularisation passif	355'850	-105'011
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	272'247	1'290'034

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	31.12.2023	31.12.2022
Investissements dans :		
Immobilisations corporelles	-185'144	-579'172
Désinvestissements dans :		
Immobilisations corporelles	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-185'144	-579'172

Flux de fonds provenant de l'activité de financement	31.12.2023	31.12.2022
Augmentation / (-) diminution des engagements financiers à long terme	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation et d'investissement	87'103	710'862

Total des flux de trésorerie	31.12.2023	31.12.2022
Etat des liquidités à la fin de la période	8'848'301	8'761'199
Etat des liquidités au début de la période	8'761'199	8'050'337
Augmentation / (-) diminution des flux de trésorerie	87'103	710'862

L'évolution des réserves et fonds, des fonds propres de l'organisation et des provisions est détaillée dans le tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21 présenté aux pages suivantes. L'exercice 2023 présente un excédent de financement de CHF 87'103.

Tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21

Fonds affectés – Fonds affectés pour activités propres	Etat au 01.01.2023	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.23
Fonds Budget des autres	106'273	13'001		24'379		-11'378	94'895
Fonds Femmes en détresse	695					-	695
Fonds Projet pilote réinsertion détenus libérés	14'165					-	14'165
Fonds Prévention à l'endettement	39'033					-	39'033
Fonds Projet intégration des jeunes	17'888					-	17'888
Fonds Collecte de Pentecôte SOS Travail	21'307	1'050				1'050	22'357
Fonds Groupe de parole pour personnes seules	47'291	2'020		1'240		781	48'072
Fonds Groupe de parole pour enfants	19'261	250				250	19'511
Fonds Projet week-end CSP	650	4'000		3'675		325	975
Fonds Collecte de Pentecôte Ménages en situation de précarité financière	-	19'163				19'163	19'163
Fonds Collecte de Pentecôte Réseau familles solidaires	13'451			279		-279	13'173
Fonds Vacances familles	14'243			10'000		-10'000	4'243
Total capital des fonds affectés pour activités propres	294'257	39'484	-	39'572	-	-88	294'170
Autres fonds affectés	Etat au 01.01.2023	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.23
Provision de renouvellement ramassage et magasins	1'652'162			105'775		-105'775	1'546'388
Provision immeuble Promenade 14	1'467'029	168'005	-85'608			82'396	1'549'425
Total autres fonds affectés	3'119'191	168'005	-85'608	105'775	-	-23'378	3'095'813

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.2023	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.23
Total du capital de base	611'990	15'365			-	15'365	627'355
Fonds Aerni	1'200					-	1'200
Fonds Wäcker	3'000					-	3'000
Fonds Nurissa	44'564					-	44'564
Fonds SPJBB	32'880					-	32'880
Fonds pour le personnel	91'614					-	91'614
Fonds Méroz	57'080					-	57'080
Fonds de soutien à l'insertion	98'435					-	98'435
Fonds Perrenoud	155'964		21'683			21'683	177'648
Fonds pour litiges	15'836					-	15'836
Total du capital libre général	500'573	-	21'683	-	-	21'683	522'256

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.2023	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.23
Fonds de renouvellement immeuble Promenade 14	500'000					-	500'000
Fonds insertion sociale et professionnelle	3'368'529			115'862		-115'862	3'252'667
Provision fonds de réserve issu du capital	111'721		-21'683			-21'683	90'038
Total du capital lié	3'980'250	-	-21'683	115'862	-	-137'545	3'842'704
Réserve de régulation IP (investissements)	103'318			34'439		-34'439	68'878
Réserve de régulation BIN-IP (investissements)	104'022			34'674		-34'674	69'348
Réserve de régulation IPplus (investissements)	140'746			35'186		-35'186	105'559
Réserve de régulation BINplus (investissements)	136'536			34'134		-34'134	102'402
Réserve de régulation CS/SC (investissements)	15'727			7'864		-7'864	7'863
Réserve de régulation CC (investissements)	14'118			7'059		-7'059	7'059
Réserve de régulation BB (investissements)	14'118			7'059		-7'059	7'059
Réserve de régulation Transfert (investissements)	-	85'000		28'333		56'667	56'667
Réserve de régulation BINplus (exploitation)	95'950	27'353				27'353	123'303
Réserve de régulation IPplus (exploitation)	62'988	95'938				95'938	158'926
Réserve de régulation IP (exploitation)	101'054	93'275				93'275	194'330
Réserve de régulation BIN-IP (exploitation)	142'982	251				251	143'233
Réserve de régulation Coaching (exploitation)	-4'044	7'065		6'958		107	-3'937
Réserve de régulation Transfert (exploitation)	236'521	14'728				14'728	251'249
Total des réserves de régulation	1'164'036	323'610	-	195'706	-	127'904	1'291'940
Total du capital de l'organisation	6'256'849	338'975	-	311'568	-	27'407	6'284'255

Annexe aux comptes annuels 2023

1. Indications relatives à l'association, but, organisation

1.1 Forme juridique, fondation, siège

Le Centre social protestant Berne-Jura (ci-après CSP Berne-Jura ou association), fondé en automne 1958, est une association avec personnalité juridique (CHE-101.631.611) conformément aux articles 60ss CCS avec siège à Moutier.

1.2 But

Le CSP [Berne-Jura] est l'un des moyens mis en place par l'arrondissement du Jura de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura afin de manifester sa volonté de répondre, pour l'amour du Christ, aux détresses et aux problèmes sociaux du temps présent et d'exercer son ministère diaconal. Il atteint ses buts :

- a) en offrant gratuitement ses services aux paroisses membres ;
- b) par l'aide aux personnes, aux couples et aux familles, sans distinction d'origine, de confession ou d'appartenance politique ;
- c) par d'autres formes d'action sociale, en mettant en évidence des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux ainsi qu'en développant des projets, des infrastructures et des collaborations permettant d'y remédier.

1.3 Organisation

1.3.1 Comité : Pascal Gagnebin, Jean-Philippe Marti (président), Stéphanie Niederhauser, Daphné Reymond (déléguée du Conseil du Synode jurassien), Sylviane Zulauf Catalfamo (vice-présidente).

1.3.2 Direction : Pierre Ammann, Thierry Gagnebin, Marie-Aude Ioset, Pierre-Alain Kessi, Gabriel Tanner

1.3.3 Organe de révision : Augsburger SA Fiduciaire, à Biel/Bienne

2. Principes comptables et établissement du bilan

2.1 Bases de préparation des comptes annuels

2.1.1 Les comptes annuels 2023 du CSP Berne-Jura ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art 957 à 962), aux normes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6) ainsi qu'à celle applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21). Le CSP Berne-Jura est soumis à un contrôle restreint des comptes annuels.

2.1.2 Dans le cadre de la mise en œuvre des normes Swiss GAAP RPC lors de l'exercice 2022, certains éléments du compte d'exploitation et du bilan de l'exercice précédent avaient été retraités à des fins de comparaison, conformément au chiffre 8 du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC. Pour les comptes 2023, la présentation s'appuie intégralement sur les chiffres figurant dans le rapport de gestion 2022.

3. Principes d'évaluation

3.1 Actifs mobilisés

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur.

L'évaluation des stocks se fait au coût d'acquisition ou de revient.

3.2 Immobilisations financières

Il n'existe pour l'heure pas d'immobilisations financières. Si la situation venait à changer, une évaluation à la juste valeur serait effectuée ou à la valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations d'actifs, en cas d'absence de juste valeur.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Sont considérés comme immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par le CSP Berne-Jura dont le montant unitaire dépasse CHF 3'000, utilisés dans le cadre de l'activité ou à des fins administratives et dont la durée de vie estimée dépasse 12 mois.

3.4 Amortissements

Les amortissements sont effectués selon les directives définies par les mandants, selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation des actifs tenant compte également de la durée des mandats. L'établissement des comptes exige du comité du CSP Berne-Jura qu'il procède à des estimations et à des appréciations qui pourraient influencer le montant des actifs et des exigibilités portées au bilan ainsi que le montant des engagements conditionnels au moment de l'établissement du bilan et les charges et les produits de l'exercice. Pour le bien de l'association, il est possible de procéder, dans le cadre de l'application du principe de prudence, à des réévaluations et des constitutions de provisions dépassant les nécessités dictées par les seuls aspects de gestion de l'exploitation.

3.5 Engagements (dettes à court, moyen et long termes)

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

3.6 Provisions

Les provisions sont évaluées à la date du bilan sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

3.7 Reconnaissance des revenus

Les revenus sont reconnus dans le compte d'exploitation lorsqu'il est probable que les avantages économiques reviendront au CSP Berne-Jura et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

3.8 Méthodologie pour le calcul des frais administratifs

Les prestations en lien avec les campagnes financières sont déléguées à des tiers, ce sont donc les montants versés aux prestataires externes qui sont présentés dans les frais administratifs.

3.9 Contributions en nature

Les biens reçus gratuitement par le CSP Berne-Jura ne sont pas inscrits dans le compte d'exploitation mais font l'objet d'une estimation à hauteur de 20 % du prix de vente du bien (voir sous Ventes de marchandises, page 21"). Les heures de bénévolat ne font pas l'objet d'une valorisation.

4. Impôts

Le CSP Berne-Jura est exonéré d'impôt dans le canton de Berne, ceci pour but de tâches publiques, en vertu de l'article 83, alinéa 1, lettre g LI, de l'article 56, lettre g LIFD et de l'article 6, alinéa 1 LISD. Les libéralités versées au CSP Berne-Jura sont donc déductibles au titre de dons.

5. Rapport de performance

Le rapport de gestion annuel incluant comptes annuels et rapport d'activité, qui sont soumis chaque année à l'approbation de l'assemblée générale, vaut comme rapport de performance au sens de la norme Swiss GAAP RPC 21.

6. Explications sur les postes du bilan

6.1 Actif circulant

6.1.1 Liquidités

Les liquidités constituées des caisses, comptes de chèques et comptes bancaires sont évaluées au 31 décembre, à la valeur nominale. Il n'existe pas de comptes en devises étrangères ni de portefeuille de titres. Les liquidités progressent de 0.99 % à CHF 8'848'301.

6.1.2 Débiteurs et prestations internes

L'exhaustivité de la facturation ainsi que le respect des conditions de paiement sont réglés dans le système de contrôle interne (SCI) et font l'objet d'un suivi régulier. Aucune perte sur créances n'est à déplorer durant l'exercice. Une seule facture fait l'objet de contentieux et représente un montant de CHF 560 au 31 décembre 2023 (ceci sur un solde de créances de CHF 312'254). Les prestations internes ainsi que les flux de trésorerie entre centres de coûts font l'objet d'une régularisation annuelle.

Le remboursement de l'impôt anticipé pour l'année 2023, CHF 25, a été sollicité en temps opportun auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les années antérieures ont toujours fait l'objet d'un remboursement intégral.

6.1.3 Stocks et autres créances

Un solde de bons d'achat de CHF 3'060 auprès d'une chaîne de magasins alimentaires était disponible au 31.12.2023.

Au 31.12. 2023, le stock de mazout de l'immeuble de la Rue de la Promenade 14 à Tramelan était inférieur à celui de fin 2022 (17'648 litres à CHF 121.50/100lt au 31.12.2023 contre 21'103 litres à CHF 127.99/100lt au 31.12.2022). Le stock de matériel et de marchandises ne fait pas l'objet d'une valorisation au bilan.

6.1.4 Actifs de régularisation

Les actifs transitoires sont constitués principalement du solde des versements à recevoir au 1^{er} trimestre 2024 de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) pour les mesures de marché du travail (MMT) Transfert, Intégration professionnelle (IP), Berufliche Integration - Intégration professionnelle (BIN-IP), Intégration professionnelle plus (IPplus), et Berufliche Integration plus (BINplus) relatifs à l'exercice 2023, conformément aux contrats-cadre et accords de prestations annuels en vigueur pour chacune de ces MMT (CHF 1'085'204). Le solde est constitué de charges payées d'avance au niveau de l'immeuble Promenade 14 à Tramelan (CHF 16'950) et de

décomptes finaux d'assurances sociales présentant un solde en faveur du CSP Berne-Jura (CHF 19'091).

6.2 Actif immobilisé

Des investissements ont été réalisés en 2023 pour un montant total de CHF 185'145, principalement en lien avec la réception des travaux d'aménagement du bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne, pour CHF 166'392 (incluant l'aménagement d'un magasin de seconde main, le déploiement d'un secteur professionnel logistique, d'un service de ramassage et d'un secteur professionnel bois-construction sur ce site) ainsi que l'aménagement de locaux complémentaires (salles de cours, atelier de candidature, salles d'entretien, etc.) au 2^{ème} étage du bâtiment 2 du Chemin du Long-Champ 135, pour CHF 18'753.

Ces investissements portent sur l'acquisition de machines, appareils et outillages pour le centre de coûts MMT Transfert (CHF 23'559), le remplacement et l'acquisition de mobilier, installations et équipements (CHF 159'786) et le remplacement d'un véhicule en dégat total et tenant compte de l'indemnité d'assurance perçue (achat CHF 14'800, diminué de l'indemnité d'assurance de CHF 13'000, soit une dépense nette de CHF 1'800). Par rapport aux années précédentes, les investissements sont moins élevés, les travaux d'extension du site de Biel/Bienne ayant été principalement financés sur l'exercice 2022 (CHF 579'172 en 2022). A noter que le budget tablait sur des investissements de CHF 665'000, soit supérieurs aux dépenses effectives, dont CHF 400'000 pour l'assainissement thermique du bâtiment de la Promenade 14 à Tramelan.

Au 31 décembre, les investissements réalisés pour les immobilisations corporelles, diminués des ajustements de valeur, se présentent comme suit :

Immobilisations corporelles	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Machines et appareils	1'342'224	1'318'666	1'303'364
<i>Ajustement de la valeur des machines et appareils</i>	<i>-1'263'125</i>	<i>-1'224'809</i>	<i>-1'178'957</i>
Mobilier et installations	2'261'653	2'101'867	1'610'006
<i>Ajustement de la valeur du mobilier et des installations</i>	<i>-1'841'019</i>	<i>-1'680'760</i>	<i>-1'552'241</i>
Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	873'515	873'515	801'507
<i>Ajustement de la valeur des machines de bureau, informatique, systèmes de communication</i>	<i>-849'512</i>	<i>-825'510</i>	<i>-801'507</i>
Véhicules	143'252	141'452	141'452
<i>Ajustement de la valeur des véhicules</i>	<i>-143'251</i>	<i>-141'451</i>	<i>-141'451</i>
Outillages et appareils	17'920	17'920	17'920
<i>Ajustement de la valeur des outillages et appareils</i>	<i>-17'920</i>	<i>-17'920</i>	<i>-17'920</i>
Immeubles	1'900'000	1'900'000	1'900'000
<i>Ajustement de la valeur des immeubles</i>	<i>-899'951</i>	<i>-899'951</i>	<i>-899'951</i>

6.3 Dette à court terme

6.3.1 Créanciers

L'ensemble des factures créanciers ouvertes au 31.12.2023 (CHF 225'726) ont été payées début 2024. Il n'existe à ce jour aucun litige en cours.

6.3.2 Autres dettes à court terme

Les décomptes TVA ont été dûment établis et les soldes intégralement payés. Les avoirs envers les assurances sociales découlent des indemnités journalières en cas de maladie de décembre 2023 à recevoir en 2024.

6.3.3 Passifs de régularisation

Des ajustements ont été effectués lors du bouclage 2023, qui tiennent compte de charges à venir en 2024 relevant de l'exercice 2023, telles que des subventions excédentaires qui seront à rembourser à l'OIAS et à la Ville de Biel/Bienne sur la base des décomptes finaux (CHF 759'000), des provisions sur les décomptes de charges à venir des surfaces louées de CHF 116'492, des factures de créanciers non encore disponibles et des frais engagés (CHF 222'750) ainsi que la provision requise eu égard aux soldes d'heures, de vacances et d'ancienneté du personnel (CHF 334'158).

6.4 Dette à long terme

6.4.1 Dettes à long terme rémunérées

La dette hypothécaire sur l'immeuble hors-exploitation de la Rue de la Promenade 14 à Tramelan reste inchangée à CHF 500'000.

6.4.2 Provisions à long terme et légales

Aucun reliquat n'a été dégagé sur l'exercice 2023.

6.5 Fonds affectés

Un fonds affecté résulte soit d'une décision explicite du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par le donateur (p. ex. collecte pour un but spécifique). Les capitaux de fonds affectés qui doivent être maintenus à long terme sont indiqués séparément. La variation des fonds est présentée à la page 13.

6.5.1 Fonds pour activités propres

Les fonds affectés pour activités propres diminuent de CHF 88, ceci nonobstant la création d'un nouveau fonds issu de la collecte de Pentecôte et destiné aux ménages en situation de précarité financière, fonds doté d'un montant de CHF 19'163.

6.5.2 Autres fonds affectés

Les autres fonds affectés diminuent de CHF 23'378 en raison d'un prélèvement sur le fonds de renouvellement du ramassage et magasins pour couvrir la perte 2023 découlant des amortissements sur les investissements réalisés pour l'aménagement des nouvelles surfaces de vente à Biel/Bienne.

6.6 Capital de l'organisation

6.6.1 Capital de l'organisation

Le résultat de l'exercice 2023 sera attribué au capital de l'organisation (CHF 15'365).

6.6.2 Capital libre généré

Le capital libre généré progresse de CHF 21'683 avec le remboursement d'une annuité du prêt octroyé par le fonds Perrenoud.

6.6.3 Capital lié

Le capital lié diminue de CHF 137'545, principalement en raison de la perte réalisée par les POIAS Jura bernois (CHF 115'862) en raison de la sous-utilisation des programmes d'occupation en 2023. Une demande de prise en charge de ce déficit a été adressée à l'OIAS. A cette perte s'ajoute une nouvelle annuité destinée au remboursement du prêt du fonds Perrenoud (voir chiffre 6.6.2).

6.6.4 Réserves de régulation

Les réserves de régulation augmentent de CHF 127'904, montants provenant de reliquats positifs réalisés sur l'exercice et du versement par l'OAC des coûts d'investissements prévus pour la nouvelle MMT Transfert.

7. Explications sur les postes du compte d'exploitation

7.1 Produits

Les produits sont inférieurs de 11.25 % par rapport au budget, ce qui représente une diminution de CHF 1'374'141. En comparaison avec les comptes 2022, la diminution des recettes est de 4.27 %, soit CHF 483'258. Les variations s'expliquent comme suit :

Subventions ecclésiastiques

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts comptes 2023 / budget 2023	Ecarts en %
Total 300	Subventions	-725'771	-725'771	-725'771	0	0.0 %
30000	Subvention Synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	-546'871	-546'871	0	0.0 %
30001	Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	-178'900	-178'900	0	0.0 %

Les subventions perçues des paroisses de l'arrondissement du Jura et des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont parfaitement conformes au budget.

Dons et contributions affectés et libres

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts comptes 2023 / budget 2023	Ecarts en %
Total 301	Dons et contributions affectés et libres	-74'161	-35'000	-37'948	-39'161	111.9 %
30100	Dons et contributions affectés	-44'484	-5'000	-15'781	-39'484	789.7 %
30101	Dons non-affectés (campagne financière)	-29'676	-30'000	-22'166	324	-1.1 %

L'EPER a renouvelé sa contribution forfaitaire de CHF 5'000 destinée au financement des consultations juridiques relevant du droit d'asile et des étrangers. L'évolution des fonds affectés est présentée dans le tableau sur la variation du capital (voir pages 13-14).

Avec un total de dons de CHF 29'676, la campagne financière 2023 a pratiquement atteint les objectifs budgétaires (-1.1 %). Les frais de campagne se sont élevés à CHF 10'416 (prestations externalisées). Le produit net de la campagne financière s'élève donc à CHF 19'260.

Ventes de marchandises

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts comptes 2023 / budget 2023	Ecarts en %
Total 320	Ventes de marchandises	-989'662	-1'152'000	-864'665	162'338	-14.1 %

L'ouverture d'un nouveau Magasin Regenove à Biel/Bienne a permis d'augmenter le chiffre d'affaires, toutefois dans des proportions moindres que celles prévues au budget, ceci du fait d'une ouverture voulue en douceur et de surfaces de vente moins importantes que prévu en raison des contraintes liées au permis de construire. La clientèle et le chiffre d'affaires du site biennois se sont étoffés tout au long de l'année, et, comme prévu, une part de notre clientèle s'est progressivement tournée vers le site de Biel/Bienne (proximité géographique), réduisant le chiffre d'affaires du Magasin de Tramelan d'environ 13 %. En ce qui concerne le secteur de la gastronomie, il a réalisé un chiffre d'affaires solide de CHF 326'261 (CHF 300'404 en 2022) pour les deux restaurants d'entreprise de Tramelan et Biel/Bienne et une nouvelle offre de catering sollicitée par des entreprises externes.

Le centre de coûts Magasins Regenove se décompose comme suit :

Chiffre d'affaires	Comptes 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Comptes 2020	Comptes 2019	Comptes 2018
Grands meubles	150'633	123'665	123'793	122'083	144'383	141'668
Habitat	97'187	92'546	72'965	57'404	54'388	48'543
Cuisine	67'790	60'537	60'720	56'734	62'275	60'306
Appareils électriques	32'832	27'202	26'525	25'078	31'368	34'648
Papeterie	10'055	7'642	7'207	6'656	7'832	7'058
Enfants et jeux	38'884	34'775	32'006	25'531	28'515	26'286
Mode et textile	151'990	112'493	86'844	71'847	107'586	107'683
Sport et loisirs	25'933	23'480	24'337	20'755	22'843	19'613
Livres et multimédias	67'582	65'644	60'484	50'171	63'229	52'438
Divers et promotions	20'514	16'276	11'483	11'365	23'882	26'085
Total	663'401	564'261	506'363	447'624	546'301	524'326

Sur la base du chiffre d'affaires ci-dessus, la valeur estimée des dons de matériel destiné à la vente est évaluée à CHF 132'680 en 2023 (CHF 112'852 en 2022).

Contributions des mandants et attributions/prélèvements aux réserves issues des excédents

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts comptes 2023 / budget 2023	Ecarts en %
Total 340	Contributions mandants	-9'215'270	-9'785'008	-9'523'324	569'738	-5.8 %
34001	OIAS - Consultation conjugale et familiale	-76'367	-75'641	-75'641	-726	1.0 %
34002	OIAS - Désendettement	-113'526	-112'455	-112'455	-1'071	1.0 %
34003	OIAS - POIAS Jura bernois	-2'029'561	-2'021'519	-1'884'636	-8'042	0.4 %
34010	OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	-6'085'678	-6'591'473	-6'839'935	505'795	-7.7 %
34020	SSIP - POIAS Seeland	-910'138	-983'920	-610'657	73'782	-7.5 %
37	Attributions / prélèvements réserves issues des excédents	759'000	0	516'999	759'000	

OIAS - Consultation conjugale et familiale, désendettement

Les contributions versées par l'OIAS pour les mandats Consultation conjugale et familiale et Désendettement ont été adaptées au renchérissement.

OIAS - POIAS Jura bernois

La contribution cantonale versée est conforme aux attentes et au contrat de prestations. En 2023, le taux d'utilisation des POIAS Jura bernois n'a atteint que 63.1 %. Il découle de cette situation qu'un montant de CHF 749'673 sur les avances versées par l'OIAS devrait être restitué au canton après validation d'un décompte final, ceci alors que la délivrance desdites prestations a généré un déficit de CHF 115'862, pour lequel une demande de prise en charge a été déposée auprès de l'OIAS.

OAC - Mesures de marché du travail (MMT)

Le mandat relatif à la MMT Coaching de stabilisation (MMT CS), avec un plafond initial de 1'500 heures pour l'année 2023, a été finalement étendu à 1'700 heures sur l'ensemble de l'année, ceci compte tenu d'une demande de prestations très soutenue. Sur l'ensemble de l'exercice 2023, ce sont 1'694 heures qui ont été décomptées et payées, ce qui s'est traduit par un accroissement de recettes de CHF 35'420 par rapport au budget. Pour la MMT Conseil en candidature en langue française (MMT CC), seules 926 heures ont pu être réalisées et facturées, de sorte que le plafond de 1'200 heures prévu contractuellement n'a pas été atteint. Il en découle un manque à gagner de CHF 51'216 par rapport au budget. Quant à la MMT Bewerbungsberatung en langue allemande (MMT BB), le budget initial prévoyait 1'400 heures sur l'année, mais a été réduit à 1'100 heures à compter du 1^{er} avril 2023, faisant passer le plafond annuel autorisé à 1'175 heures. Au final, 940 heures ont pu être comptabilisées et facturées durant l'année passée sous revue pour cette MMT, ce qui se traduit par une diminution des recettes de CHF 75'435 par rapport au budget. Les accords de prestations relatifs aux MMT BINplus et IPplus ont été dénoncés par l'OAC avec effet au 31 mars 2023, avec, là aussi, une diminution du volume de prestations à la clé. Le nombre de places annuelles sollicitées pour la MMT BINplus est ainsi passé de 52 à 40 places annuelles au 1^{er} avril 2023, ce qui correspond à une réduction à 43 places annuelles sur l'ensemble de l'année. Cette réduction du volume de prestations a induit une diminution des recettes de CHF 253'103 par rapport aux recettes prévues selon budget. Quant à la MMT IPplus, le nombre de places annuelles a été réduit de 40 à 32 places annuelles à compter du 1^{er} avril, ce qui représente une diminution de recettes de CHF 179'444, correspondant à 34 places annuelles sur l'ensemble pour l'exercice 2023. Les montants versés par l'OAC pour les MMT IP, BIN-IP et Transfert sont, quant à elles, restées conformes aux montants tels qu'ils figuraient au budget 2023, abstraction faite d'une indexation au renchérissement revue légèrement à la hausse.

SSIP - POIAS Seeland

Le Service spécialisé pour l'intégration professionnelle Seeland (SSIP Seeland) rattaché à la Ville de Biel/Bienne a versé des contributions à hauteur de CHF 910'138 sur l'ensemble de l'année passée sous revue pour l'ensemble des prestations POIAS délivrées par le CSP Berne-Jura au bénéfice de personnes participantes à l'aide sociale rattachées au périmètre POIAS Seeland, ceci compte tenu d'un taux d'utilisation des capacités de 91.2 %. Un trop perçu de CHF 9'327 par rapport aux coûts effectifs sera restitué à la Ville de Biel/Bienne après validation du décompte annuel 2023.

Autres recettes

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts comptes 2023 / budget 2023	Ecarts en %
Total 360	Autres ventes et prestations de service	-592'358	-514'584	-686'772	-77'774	15.1 %

Des loyers et charges à hauteur de CHF 418'944 ont été facturés pour utilisation des locaux de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan (bâtiment hors-exploitation), dont le CSP Berne-Jura est propriétaire et principal utilisateur depuis le 1^{er} janvier 2009. Les prestations effectuées pour des tiers ont été bien plus conséquentes que prévu (prestations du service de ramassage, prestations diverses du centre de compétence travail, tests fide, etc.).

7.2 Charges

Charges de matériel, marchandises et prestations de tiers

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts comptes 2023 / budget 2023	Ecarts en %
4	Charges de matériel, marchandises, prestations	613'473	942'724	724'885	-329'251	-34.9 %
Total 400	Charges de matériel	258'765	378'016	332'933	-119'251	-31.5 %
Total 420	Achats de marchandises destinées à la vente	196'250	196'920	177'244	-670	-0.3 %
Total 440	Prestations / travaux de tiers	158'458	367'788	214'707	-209'330	-56.9 %

En raison d'une fréquentation moindre des MMT et des programmes POIAS (vaut surtout pour les personnes participantes à l'aide sociale relevant du périmètre POIAS Jura bernois), les charges de matériel ont été moins importantes qu'escomptées. La nouvelle hausse de fréquentation et du chiffre d'affaires du secteur gastronomie ne s'est pas traduite par une augmentation proportionnelle des coûts d'achat de marchandises. Les prestations réalisées par les sous-traitants dans le cadre des POIAS - Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail à Reconvilier (SSEVT) et commune de Saint-Imier - ont été très inférieures au budget prévu. Suite à la fermeture de la SSEVT au 31 juillet 2023, les personnes participantes encore inscrites auprès de ce sous-traitant ont été prises en charge à l'interne. Les allocations d'initiation au travail (AIT) versées aux employeurs dans le cadre d'une reprise d'emploi se sont avérées conformes aux prévisions.

Charges de personnel

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts comptes 2023 / budget 2023	Ecarts en %
5	Charges de personnel	7'879'674	8'851'602	8'296'265	-971'928	-11.0 %
Total 500	Salaires	6'644'392	7'470'845	6'989'077	-826'453	-11.1 %
Total 570	Charges sociales	1'067'801	1'260'057	1'127'662	-192'256	-15.3 %
Total 580	Autres charges du personnel	159'591	104'800	157'116	54'791	52.3 %
Total 590	Personnel externe et temporaire	7'890	15'900	22'410	-8'010	-50.4 %

Au vu des réductions des places annuelles intervenues à compter du 1^{er} avril 2023 pour les MMT BINplus et IPplus et compte tenu d'une utilisation des capacités laissant

à désirer au niveau des personnes participantes rattachées au périmètre POIAS Jura bernois, il a été renoncé à repourvoir plusieurs postes vacants ou devenus vacants en cours d'année. Comme ce fut déjà le cas en 2022, il a été également procédé à de nombreuses réaffectations de personnel, ceci afin d'éviter le recours à des licenciements économiques ou de le différer dans le temps à tout le moins. Il a aussi été renoncé à un certain nombre d'engagements prévus. Il a ainsi été renoncé à un dédoublement des services de ramassage tel que prévu initialement en lien avec l'ouverture du nouveau Magasin Regenove de Biel/Bienne. Le recours à du personnel externe a également été limité au maximum. Du fait de ces différentes mesures, les charges de personnel sont restées largement inférieures au budget (-11.0 %).

Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustement et résultats financiers

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart comptes 2023 / budget 2023	Ecart en %
6	Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustements, résultats financiers	2'151'778	2'418'037	1'738'994	-266'259	-11.0 %
Total 600	Charges de locaux	1'211'642	1'089'928	862'226	121'714	11.2 %
Total 610	Entretien, réparations et remplacement	158'055	220'597	69'718	-62'542	-28.4 %
Total 620	Charges de véhicules et de transport	41'062	83'850	43'487	-42'788	-51.0 %
Total 630	Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	44'824	70'200	43'397	-25'376	-36.1 %
Total 640	Charges d'énergie et évacuation des déchets	139'530	172'685	138'541	-33'155	-19.2 %
Total 650	Charges d'administration	102'882	163'950	133'256	-61'068	-37.2 %
Total 657	Charges informatiques	181'393	214'860	227'814	-33'467	-15.6 %
Total 670	Autres charges d'exploitation	41'028	9'938	15'094	31'090	312.9 %
Total 680	Amortissements, ajustements de valeur	224'377	369'429	198'374	-145'052	-39.3 %
Total 690	Charges financières	7'900	22'600	7'965	-14'700	-65.0 %
Total 695	Produits financiers	-914	0	-879	-914	

Charges de locaux

Une augmentation des charges de locaux était prévue du fait de surfaces supplémentaires louées à Biel/Bienne pour accueillir le nouveau Magasin Regenove, le secteur professionnel bois-construction, le service de ramassage (sur le site de Tramelan jusqu'ici) et compte tenu de la nouvelle localisation de la MMT Transfert. Une provision sur les charges d'immeuble de CHF 111'300 a dû être établie tenant compte de charges plus élevées que prévu (gaz, électricité, etc.), mais aussi du fait que les frais accessoires pour les surfaces louées au Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne sont désormais facturés sur la base des coûts effectifs (ceci depuis le 1^{er} janvier 2023) et plus sur une base forfaitaire comme c'était le cas jusqu'ici.

Entretien, réparations et remplacement

Les dépenses de 2023 concernent différents travaux d'entretien nécessaires ou urgents pour le bâtiment de la Promenade 14 à Tramelan (tirage de câble et installation intérieure de la fibre optique, remplacement (par étapes) de néons par des luminaires LED, différentes réparations et travaux de maintenance d'installations et équipements). Ces dépenses restent toutefois largement inférieures au budget.

Charges de véhicules et de transport

Un entretien régulier et un suivi attentif ont permis de bien maîtriser les coûts (proches des coûts de 2022), ceci malgré un parc de véhicules ancien.

Assurances-choses, droits, taxes, autorisations

Le portefeuille d'assurances n'a pas fait l'objet d'adaptations notables. Une correction des valeurs assurées est toutefois prévue en 2024 afin de tenir compte de l'extension du site de Biel/Bienne.

Charges d'énergie et évacuation des déchets

Les charges d'immeuble sont comptabilisées au brut avec dissociation des charges encaissées et décaissées. La consommation de mazout a été plus élevée en 2023 qu'en 2022 avec 53'336 litres de mazout consommés contre 47'198 en 2022. Malgré cela, les coûts de chauffage sont restés inférieurs, soit CHF 66'834 en 2023 contre CHF 69'254 en 2022, ceci en raison d'une diminution des prix du mazout. Quand bien même la consommation électrique a baissé sur le site de Tramelan, les coûts d'électricité ont nettement augmenté (+12 %) par rapport à 2022 compte tenu de l'augmentation substantielle du prix de l'électricité.

Charges d'administration

Les charges d'administration regroupent les fournitures de bureau de l'administration, les charges téléphoniques, les frais de port, les frais d'insertion et publications, les cotisations, les frais de comité, de représentation, les frais de révision et de conseil externe. Elles sont restées parfaitement maîtrisées en 2023.

Charges informatiques

Les coûts informatiques sont bien maîtrisés en raison des contrats de maintenance existants pour le réseau et différents logiciels. Le renouvellement du parc informatique est resté en deçà des prévisions.

Amortissements et ajustement de valeur

Les investissements réalisés durant l'exercice 2023 de CHF 185'145 (montant inscrit au budget : CHF 665'000) de même que le report du solde à amortir de l'exercice 2022 sont nettement inférieurs aux prévisions, ce qui génère une diminution des amortissements par rapport au budget.

Charges et produits financiers

La charge d'intérêts reste inchangée sur les hypothèques, à CHF 7'900. La rémunération des avoirs bancaires s'accroît très légèrement.

Variation des fonds affectés et du capital de l'organisation

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts comptes 2023 / budget 2023	Ecarts en %
Variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	177'932	0	524'012	177'932	

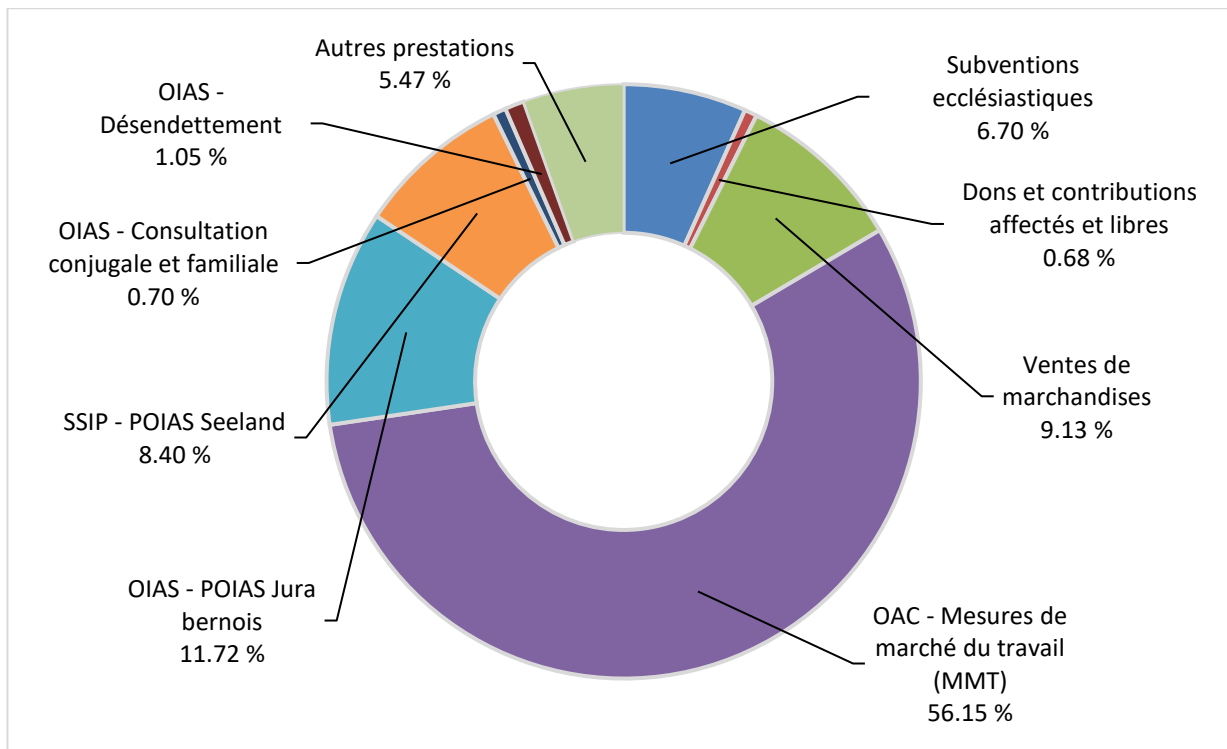
La variation des fonds affectés et du capital de l'organisation sont présentées dans le tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21 (voir pages 13-14) et dans les explications sur les postes du bilan (voir sous chiffres 6.5 et 6.6, pages 19-20).

Résultat

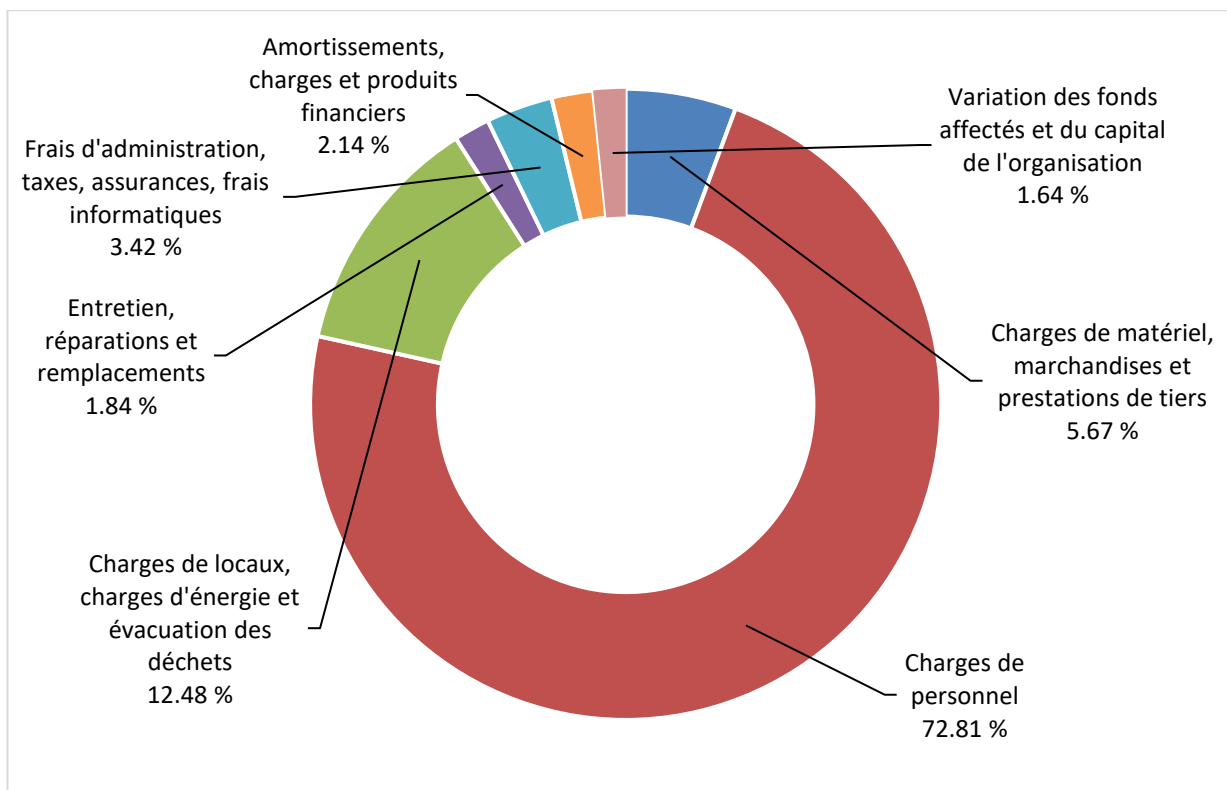
COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart comptes 2023 / budget 2023	Ecart en %
Résultat de l'exercice	-15'365	0	-37'324	-15'365	

L'exercice 2023 débouche sur un résultat positif de CHF 15'365 provenant des activités du centre de coûts Direction et consultation. Cet excédent de recettes sera attribué au capital de l'organisation.

Répartition des revenus



Répartition des charges



8. Opérations hors bilan

8.1 Engagements conditionnels

Le CSP Berne-Jura n'a souscrit à aucun cautionnement, obligation de garantie ou constitution de gages en faveur de tiers. Une cédule hypothécaire de CHF 1'500'000 en 1^{er} rang garantit le prêt bancaire de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan.

8.2 Autres engagements

Le CSP Berne-Jura a conclu un certain nombre de baux à loyer pour les surfaces locatives dont il est tributaire pour réaliser les mandats de prestations qui lui ont été confiés et dont les durées sont connues. Cela vaut notamment pour les MMT BIN-IP (bail conclu du 01.01.2021 au 31.12.2025), MMT BINplus (bail conclu du 01.01.2022 au 31.12.2026), MMT Transfert (bail conclu du 01.01.2023 au 31.12.2027, avec option de résiliation anticipée pour le 31.12.2025), MMT coaching de stabilisation et MMT Bewerbungsberatung (bail conclu du 01.01.2023 au 31.12.2026, avec option de résiliation anticipée au 31.12.2024 et au 31.12.2025). Toutes ces MMT sont localisées au Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne. Concernant le contrat de bail pour les surfaces dédiées aux domaines de prestation POIAS relatif au bâtiment 2 du Chemin du Long-Champ 135 (au 3^{ème} étage) sur le site de Biel/Bienne, l'échéance du contrat est au 31.12.2024 et le contrat est ensuite renouvelé pour une durée indéterminée avec un délai de résiliation de 6 mois pour la fin d'une année. Le contrat de bail pour les surfaces locatives du rez-de-chaussée du bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne accueillant le nouveau Magasin Regenove, les secteurs professionnels logistique, ramassage et bois-construction, prévoient une durée de bail initiale de 7 ans (échéance au 31.12.2029), avec option de résiliation après 5 ans, ceci moyennant un dédommagement au propriétaire. Le montant de l'engagement pourrait, le cas échéant, être couvert par une provision de renouvellement du ramassage et des magasins.

Le CSP Berne-Jura n'a souscrit à aucun leasing.

9. Evénements déterminants intervenus après la date de l'établissement du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes annuels par le comité, aucun événement déterminant n'est intervenu qui pourrait modifier la pertinence des comptes annuels, respectivement qui devrait être publié ici.

10. Equivalents plein-temps

Le CSP Berne-Jura comptait 83.7 équivalents plein-temps (dont 47.2 occupés par des femmes et 36.5 par des hommes) au 31.12.2023 contre 95.8 au 31.12.2022.

11. Rémunérations versées aux organes de gestion stratégique et à la direction opérationnelle

Le comité du CSP Berne-Jura œuvre bénévolement. Les salaires versés aux membres de la direction opérationnelle (5 personnes) représentent un montant de CHF 508'415 (traitements bruts, 13^{ème} salaires inclus, cotisations de l'employeur et allocations non comprises).

Chiffres-clé en bref

Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation et l'annexe	31.12.2023	31.12.2022
Actifs mobilisés		
Liquidités (caisse, CCP, banques)	8'848'301	8'761'199
Placements cotés en bourse et autre papiers valeurs (valeur ou évaluation au 31.12.)	-	-
Participations	-	-
Créances provenant de livraisons et prestations et comptes de régularisation de l'actif	1'458'027	1'447'737
Provision pour créances douteuses	-	-
Immobilisations corporelles meubles		
Coûts d'acquisition du mobilier, système informatique, installations, véhicules	4'638'565	4'453'420
Correction de valeur du mobilier, système informatique, installations, véhicules	-4'114'827	-3'890'450
Valeur résiduelle	523'737	562'970
Immobilisations corporelles immeubles		
Immeuble, rue de la Promenade 14, 2720 Tramelan, feuillet 2376		
Coûts d'acquisition	1'900'000	1'900'000
Correction de valeur	-899'951	-899'951
Valeur comptable nette	1'000'050	1'000'050
Valeur officielle (dernière évaluation 28.07.2020)	2'447'400	2'447'400
Hypothèque et prêts	500'000	500'000
Cédule hypothécaire en 1er rang	1'500'000	1'500'000
Passif		
Dettes à court terme, créanciers et compte de régularisation du passif	1'655'877	1'601'658
Hypothèque (banque)	500'000	500'000
Autres prêts de tiers soumis à intérêts	-	-
Fonds, réserves, réserves issues des excédents, capital de l'organisation	9'658'874	9'632'974
Dons et contributions affectés et libres		
Dons et contributions affectés	44'484	15'781
Campagne financière non-affectée	29'676	22'166
Détail des contributions nettes		
Paroisses membres	546'871	546'871
Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	178'900	178'900
Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) et SSIP Ville de Biel/Bienne (mandats consultation conjugale et familiale, désendettement, POIAS), montant net après décomptes finaux	2'370'592	2'166'390
Office de l'assurance-chômage (OAC) - Mesures de marché du travail (MMT)	6'085'678	6'839'935
Réserves latentes		
Dissolution nette déterminante de réserves latentes	-	-
Opérations hors bilan		
Engagements conditionnels	Chiffre 8.1	Chiffre 8.1
Autres engagements (contrats de location de longues durée)	Chiffre 8.2	Chiffre 8.2
Equivalents plein-temps		
Le nombre d'équivalents plein-temps s'élevait au 31.12.	83.7	95.8

Rapport de l'organe de révision



Tél. 032 322 25 42
Fax 032 322 25 83
Rue de la Gare 25
2502 Biel-Bienne
E-mail: info@augsburger-fiduciaire.ch

Centre social protestant Berne-Jura
Rue Centrale 59
2740 Moutier

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint Comptes annuels 2023 du CSP Berne-Jura

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'ensemble des activités et programmes du CSP Berne-Jura pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité du CSP alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux SWISS GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Biel/Bienne, 22 mars 2024

AUGSBURGER SA FIDUCIAIRE

Alain Augsburger
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

Annexes : bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation du capital et annexe

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

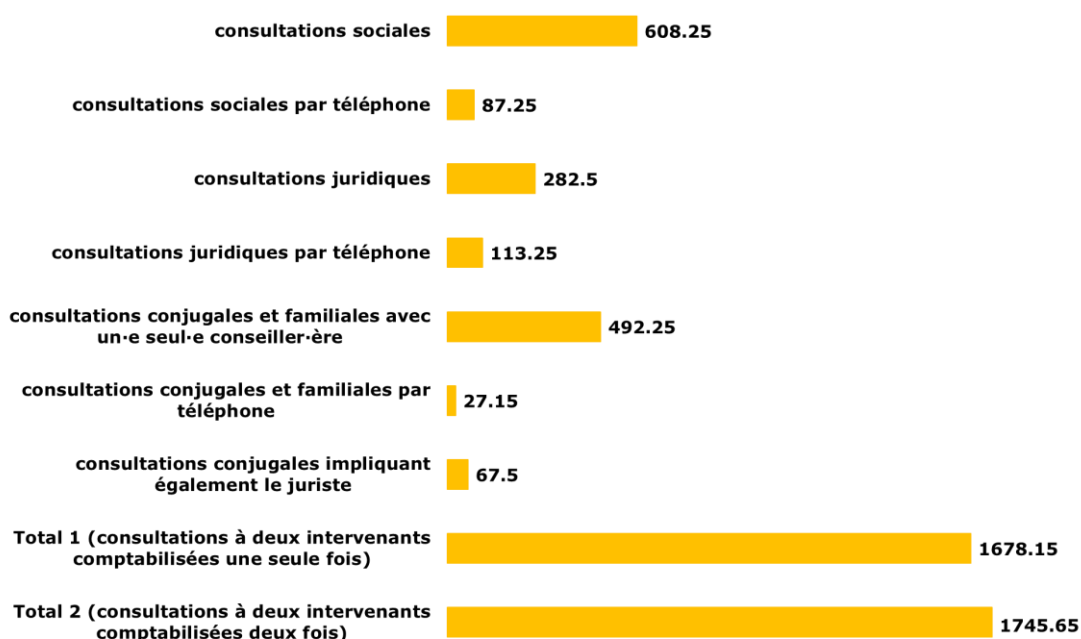
Direction et consultation

Le centre de coûts Direction et consultation inclut l'ensemble des coûts relatifs aux secteurs social et dettes, couples et familles et juridique, aux services centraux ainsi que, pour partie seulement, ceux de la direction du CSP Berne-Jura. Les coûts de cette dernière sont en effet aussi imputés aux autres centres de coûts bénéficiant également de ses prestations.

L'activité des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique en chiffres

En 2023, les heures de consultation fournies par ces différents secteurs se répartissent comme suit :

Nombre de consultations fournies par secteur (en heures)



L'an dernier, les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique du CSP Berne-Jura ont réalisé 1'745.65 heures de consultation au total, soit 201.35 heures de plus qu'en 2022 (+13 %). Ce chiffre comprend aussi bien les consultations en face à face que les consultations téléphoniques, les prestations nécessitant deux intervenant·e·s (67.5 heures) étant comptabilisées deux fois.

Les heures de consultation sociale en face à face s'inscrivent en très nette hausse par rapport à 2022. Elles s'élèvent à 608.25 heures (+185.25 heures, soit +30.5 %), dont 587 heures pour des situations en lien avec des difficultés financières (+175 heures, soit +42.5 %). La permanence téléphonique hebdomadaire du secteur social et dettes (le jeudi matin de 10h00 à 12h00) a également été davantage sollicitée que l'an dernier, avec 340 appels (2022 : 317) pour un total de 87.25 heures (soit +2.75 heures ou +3.3 % par rapport à 2022). 194 d'entre eux ont débouché sur une proposition d'entretien en face à face (2022 : 146).

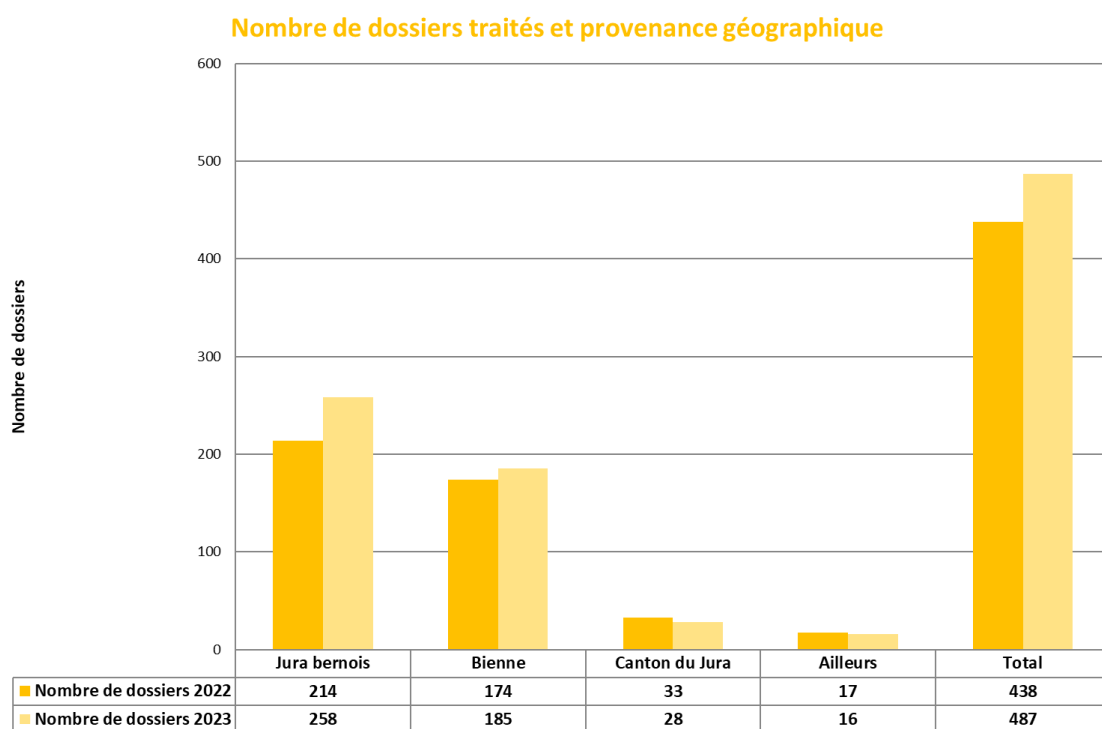
Avec un total de 492.25 heures (+14.05 heures ou +2.9 % par rapport à 2022), les heures de consultations conjugales et familiales en face à face sont en légère hausse. Ce total inclut 50 heures dévolues aux 3 groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, 31 heures dédiées aux 7 groupes de parole et de soutien pour couples, 4 heures consacrées à l'animation d'un groupe de préparation au mariage ainsi que 6 heures réalisées dans le cadre des groupes de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés, préparations non incluses. Concernant les heures de consultation par téléphone effectuées dans ce secteur, elles s'élèvent à 27.15 heures (-12.65 heures), ce qui représente une diminution de 31.8 %. Il y a lieu de préciser que ces heures incluent 3 heures de téléphone (13 appels) dans le cadre de la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien.

Au niveau du secteur juridique, le nombre d'heures de consultation en face à face réalisées en 2023 s'avère légèrement plus élevé que durant l'exercice précédent (+7.75 heures), avec un total de 282.5 heures, soit une augmentation de +2.8 %. Au nombre de 268 (2022 : 279), les consultations juridiques fournies par téléphone sont légèrement en baisse. Le nombre d'heures consacrées à la délivrance de cette prestation s'est accru l'an dernier. Il atteint 113.25 heures en 2023, contre 94 heures en 2022, soit +19.25 heures (cette apparente contradiction s'explique par le fait que les plages prévues pour les entretiens téléphoniques ont passé en cours d'année de 20 à 30 minutes, un allongement de 10 minutes visant à mieux répondre aux besoins des personnes appelantes). 42.6 % (2022 : 46.7 %) des consultations en face à face traitaient du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour plus des deux tiers des situations), 43.2 % (2022 : 31.7 %) du droit civil (séparation, divorce, filiation, successions), 4.4 % (2022 : 8.7 %) du droit des assurances sociales et 3.6 % (2022 : 3.5 %) du droit des obligations. Par ailleurs, 6.2 % des consultations juridiques en face à face étaient en lien avec des problèmes financiers (2022 : 8.2 %). En ce qui concerne les consultations par téléphone, 41.3 % relevaient du droit civil, 30.1 % du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour plus des deux tiers), 12.6 % du droit des obligations, 6.1 % concernaient les assurances sociales et 2.1 % le droit pénal. 7.8 % des consultations téléphoniques concernaient des problématiques juridiques en lien avec des problèmes financiers.

Il y a encore lieu de relever que 50 couples (2022 : 58) ont bénéficié de consultations pour conjoints en désaccord sur leur avenir, impliquant à la fois un juriste et un conseiller conjugal. 67.5 heures y ont été consacrées en 2023 (2022 : 75 heures), pour un total de 54 consultations (2022 : 60).

Pour les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique dans leur ensemble, le nombre de dossiers actifs s'élève à 487, soit 49 de plus que l'an dernier. Il faut préciser que ce chiffre ne prend pas en compte les 14 personnes ayant participé à des groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, pas plus que les 30 personnes ayant fréquenté des groupes de parole et de soutien pour couples, les 6 personnes qui ont pris part à un groupe de préparation au mariage ou encore les 4 enfants rencontrés dans le cadre du groupe de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés. La répartition des dossiers par secteur a quelque peu évolué par rapport à l'an dernier : 50.4 % des dossiers relevaient du secteur social et dettes (2022 : 42.1 %), 26.9 % du secteur couples et familles (2022 : 31.7 %) et 22.7 % du secteur juridique (2022 : 26.2 %).

Il n'y a que peu de modifications par rapport à l'année dernière concernant la provenance géographique des usagères et usagers pour l'ensemble des trois secteurs susmentionnés. On constate une augmentation du nombre de dossiers actifs de personnes domiciliées dans le Jura bernois (258 contre 214 en 2022) ainsi que du nombre de dossiers actifs de personnes domiciliées à Bienne (185 contre 174). Le nombre des dossiers de personnes domiciliées dans le canton du Jura est quant à lui en légère diminution (28 contre 33). En d'autres termes, 53 % des dossiers actifs en 2023 provenaient du Jura bernois (2022 : 48.9 %), 38 % de Bienne (2022 : 39.7 %) et 5.7 % du canton du Jura (2022 : 7.5 %). Sur les 258 dossiers de personnes ou ménages domiciliés dans le Jura bernois, 57.7 % proviennent de l'ancien district de Moutier (2022 : 63.1 %), 32.1 % du Vallon de Saint-Imier ou de Tramelan (2022 : 33.6 %) et 10.2 % de La Neuveville ou du Plateau de Diesse (2022 : 4.2 %).



Les nouveaux dossiers représentent 51.3 % du total (2022 : 55.1 %), à savoir 246 dossiers (245 en 2022). En d'autres termes, plus de la moitié des personnes ou ménages reçus n'avaient encore pas eu recours aux prestations des secteurs social et dettes, couples et familles ou juridique du CSP Berne-Jura, du moins pas au cours des dix dernières années. Les dossiers restants sont ceux demeurés ouverts à fin 2022 ou des dossiers de personnes ou ménages ayant déjà consulté le CSP Berne-Jura au cours des 10 dernières années (183 dossiers, soit 17 de moins qu'en 2022). 40.3 % des dossiers concernent des couples (2022 : 44 %). Enfin, 265 dossiers - soit 54.4 % de l'ensemble des dossiers - concernaient des personnes confrontées à des difficultés financières, contre 218 en 2022, ce qui représente un accroissement de 21.6 %.

En 2023, 726 personnes ont été reçues dans le cadre des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique (2022 : 704). Les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien sont comprises dans ce chiffre. En incluant les consultations par téléphone qui n'ont pas débouché sur un entretien en face à

face, 1'094 personnes ont été en relation avec l'un ou l'autre des intervenant·e·s des trois secteurs susmentionnés (2022 : 1'088).

Prévention du surendettement auprès des jeunes

Durant l'année passée sous revue, toutes les actions de prévention du surendettement des jeunes et jeunes adultes dans le cadre du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) planifiées ont pu être réalisées. 100 heures y ont été consacrées à cette activité en 2023 (2022 : 153.5 heures) en lien avec les 26 interventions effectuées dans les classes de 2^e année du ceff (2022 : 27) durant l'année passée sous revue, pour un total de 66 heures (2022 : 69 heures). 341 apprenti·e·s ont participé, dans le cadre des cours de culture générale, à ces modules de prévention à l'endettement (2022 : 294). A la demande d'un grand groupe horloger (Swatch Group), et ceci pour la troisième année consécutive, une formation d'une matinée a été mise sur pied, à laquelle 84 apprenti·e·s ont pu prendre part (2022 : 80). 84 % des personnes participantes se sont déclarées satisfaites à l'issue des différents modules réalisés (2022 : 78 %). 92 % des jeunes interrogés pensent qu'il est important que ce thème soit abordé à l'école professionnelle. Comme les années précédentes, un nombre important d'élèves (19 %), estime avoir déjà été confrontés à la problématique des dettes. Ci-après, deux exemples illustratifs des remarques recensées :

"Je vous remercie pour votre cours qui était très intéressant, je trouve cela important pour notre futur."

"Toutes les explications étaient très claires. C'est bien car nous prenons connaissance de certaines choses qu'on ne savait pas forcément."

Durant l'année passée sous revue, les 4 CSP de Suisse romande ont finalisé la réactualisation des outils pédagogiques communs "Les ficelles du budget", une démarche de longue haleine réalisée avec le précieux soutien financier de la Loterie Romande. A l'échelon du CSP Berne-Jura, seules 2 heures (2022 : 36.75 heures) auront été encore nécessaires pour parachever cette importante refonte des outils pédagogiques destinés à être utilisés lors des actions de prévention du surendettement auprès des jeunes.

Groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées

Réalisés conjointement avec Caritas Jura depuis 2013, ces groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées proposent un parcours de 8 rencontres à quinzaine, avec pour finalité de permettre aux personnes participantes de cheminer ensemble et de se soutenir mutuellement dans le processus souvent éprouvant de la séparation ou du divorce. Le rôle de la conseillère conjugale et du conseiller conjugal présents consiste à garantir le cadre de ces rencontres, à accompagner les personnes participantes dans leurs émotions et leur vécu et à travailler en groupe les thématiques actuelles qui sont les leurs.

En 2023, 3 groupes (2022 : 3 également) ont pu être mis sur pied. Ils ont rassemblé 14 personnes (2022 : 16), 7 femmes et 7 hommes. 4 personnes étaient domiciliées dans la partie francophone du canton de Berne, 1 personne était établie dans le canton d'Argovie et 9 provenaient du canton du Jura. Le premier et le second groupe se sont déroulés à Delémont, tandis que le troisième a été organisé à Bienne.

Comme à l'accoutumée, les bilans tirés par les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien ont été très positifs. Des liens de soutien se sont noués entre elles durant les soirées et ceux-ci perdurent souvent à l'issue des parcours effectués conjointement.

Groupes Ma Famille Autrement

Les groupes de parole Ma Famille Autrement destinés à offrir un espace de parole aux enfants de couples séparés ou divorcés du Jura, du Jura bernois et de Bienne sont réalisés par une spécialiste du CSP Berne-Jura dûment formée à ce type d'interventions, qui intervient également sur mandat de Caritas Jura. Ces groupes peuvent être proposés en fratrie, en individuel ou pour un groupe d'enfants de la même tranche d'âge issus de familles différentes.

Durant l'année passée sous revue, seul 1 groupe a été mis sur pied (2022 : 4). Il s'est déroulé à Bienne avec une fratrie de 4 enfants de 9 à 15 ans domiciliés dans le Jura bernois. Il y a encore lieu de relever ici qu'un entretien avec des parents a eu lieu en début d'année 2023 sans toutefois déboucher sur la mise sur pied d'un groupe.

Préparation au mariage

Durant l'année passée sous revue, le conseiller conjugal du CSP Berne-Jura a animé, à Malleray, l'une des trois soirées d'un parcours de préparation au mariage religieux proposé dans le cadre du regroupement de paroisses "Par 8". 3 couples (2022 : 8) ont pu être accompagnés dans ce cadre. Les échanges ayant eu lieu à cette occasion ont permis une sensibilisation à propos des vicissitudes de la vie conjugale et familiale de nos jours. Cette intervention constitue une activité de prévention pertinente, dans la mesure où les couples tardent souvent à solliciter de l'aide lors de difficultés conjugales, alors qu'il y aurait lieu de faire appel à un soutien professionnel sans trop tarder, afin d'éviter que la situation ne dégénère ou s'envenime.

Groupes de parole et de soutien pour couples

Depuis 2017, Caritas Jura et le CSP Berne-Jura proposent conjointement des groupes de parole et de soutien pour couples. Cette offre fait suite aux besoins exprimés en consultation conjugale par certains couples suivis par l'une ou l'autre des deux institutions de pouvoir échanger à propos de leur expérience de vie avec d'autres couples. Afin de répondre à ce besoin, un parcours de 4 soirées est proposé.

En 2023, 7 groupes de ce type (2022 : 6) ont pu être organisés, pour un total de 30 personnes participantes (2022 : 22). Les rencontres se sont déroulées à Moutier et à Bienne. 6 couples du Jura bernois, 5 couples de la région biennoise et 4 du canton du Jura en ont bénéficié.

Les couples ayant participé à ces parcours de 4 soirées ont dressé, là aussi, un bilan très positif de leur parcours. Le temps de partage avec les autres couples ainsi que les thématiques traitées ont été très appréciés.

Nouvelle prestation d'accompagnement à la coparentalité pour couples séparés et/ou divorcés

La pratique des consultations pour couples en désaccord sur leur avenir ou en instance de séparation (avec présence conjointe d'un juriste et d'un conseiller

conjugal) a conduit à proposer à certain de ces couples, dans la foulée, un accompagnement à la construction d'une nouvelle forme de coparentalité adaptée à leur nouvelle situation de personnes séparées et/ou divorcées. Avec cette nouvelle prestation, le CSP Berne-Jura donne suite à la première de trois recommandations émises en décembre 2022 par la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) à propos de la parentalité et du quotidien des enfants dans les arrangements familiaux multilocaux. Le but de cette démarche est d'offrir des prestations de conseil et de soutien de qualité, faciles d'accès, aux parents avant ou pendant leur séparation et/ou leur divorce, afin d'améliorer la qualité des relations et des échanges portant sur les enfants, ceci afin de préserver au mieux leurs intérêts.

En 2023, 5 parents ont pu être accompagnés en couple pour formaliser un accord de séparation, puis soutenus dans un processus de construction d'une nouvelle coparentalité. Un tel accompagnement à la coparentalité est particulièrement indiqué quand les parents sentent que la coopération entre eux n'est plus acquise ou que leurs rôles parentaux sont perturbés par le conflit conjugal.

Permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien

La permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien fonctionne du lundi au jeudi entre 12h30 et 14h00 au numéro 0840 420 420 et il est également possible de la solliciter par courriel en dehors de ces plages horaires. Elle permet d'avoir un accès direct et rapide à une professionnelle ou un professionnel du couple et de la famille, de déposer quelque chose de lourd qui vient de se produire, de recevoir écoute, conseils et soutien, d'obtenir des renseignements sur la consultation conjugale et familiale ou encore d'être orienté vers la bonne personne ou le service compétent compte tenu de la problématique rencontrée. Elle est assurée à tour de rôle par des spécialistes de la relation de couple de trois institutions partenaires (le CSP Berne-Jura, Caritas Jura et le CSP Neuchâtel).

Durant l'exercice passé sous revue, la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien a été sollicitée à 53 reprises durant l'année (2022 : 41), 45 fois par téléphone (2022 : 30 fois) et 8 fois par courriel (2022 : 11 fois). Sur les 53 sollicitations, 36 ont été effectuées par des femmes et 17 par des hommes. La pertinence de cette permanence téléphonique se vérifie notamment par le fait que la plupart des interventions (47 en 2023) ont débouché par la suite sur une prise directe de rendez-vous de consultation conjugale ou familiale ou sur une orientation vers un service de consultation conjugale.

Réseau familles solidaires

Les différents projets décrits ci-après, destinés à soutenir plus largement les familles nombreuses et monoparentales de condition modeste avec lesquelles soit le CSP Berne-Jura, soit Caritas Jura sont en interaction, sont réunis sous l'appellation "Réseau familles solidaires", réseau géré par un groupe de pilotage paritaire mis en place par les deux institutions pour superviser l'ensemble des projets.

Week-ends familles

En 2023, les 3 week-ends familles annuels destinés à des familles en situation de précarité économique se sont déroulés en mars-avril, juin et septembre sur les hauteurs de Tramelan. Ils ont bénéficié à 10 familles (38 personnes), 13 adultes et 25 enfants qui provenaient du Jura bernois, de Bienne et du canton du Jura. Les activités étaient nombreuses et variées : jeux de société, atelier bricolage et

pâtisserie, promenade dans la nature et soirée loto. L'atelier mis sur pied de réalisation de produits de nettoyage maison, à l'attention des parents, a rencontré un grand succès. Parents et enfants profitent pleinement de ces moments de ressourcement propices à la détente, à la discussion et aux échanges. Les familles sont encadrées par des professionnel·le·s du CSP Berne-Jura et de Caritas Jura, ainsi que par 5 bénévoles dont les prestations sont toujours très appréciées.

Journée des familles

La journée des familles a eu lieu le 15 janvier 2023. 11 adultes et 17 enfants issus de 7 familles, dont 1 en provenance du CSP, y ont pris part. Au programme : ateliers magie, musique et visite du SikyPark de Crémines. L'équipe d'encadrement était composée de 2 professionnelles, d'une stagiaire et de 5 bénévoles. Les familles ont apprécié cette journée et étaient reconnaissantes de pouvoir participer à une telle rencontre.

Vacances d'été pour familles

La cinquième édition de cette semaine de vacances s'est déroulée à Champéry du 23 au 27 juillet 2023. 13 familles ont pris part à cette semaine de vacances, soit 49 personnes, 18 adultes et 31 enfants. En plus des 2 personnes responsables, 5 personnes bénévoles se sont mises à disposition pour ces vacances. Comme à l'accoutumée, une rencontre préalable avec les familles a également été mise sur pied. Les personnes participantes - tant les familles participantes que les bénévoles impliqués - ont beaucoup apprécié ce séjour à Champéry. Toutes ces personnes sont reparties riches de belles expériences et de nouveaux contacts.

Ramassage et Magasins Regenove

Description

A l'instar de ceux des CSP Genève, Vaud et Neuchâtel, le service de ramassage du CSP Berne-Jura prend en charge meubles, textiles, bibelots et autres objets en tout genre en bon état, sur simple demande téléphonique, pour autant qu'ils soient aisément commercialisables. Il a pour vocation d'assurer l'approvisionnement des Magasins Regenove en marchandise de seconde main de bonne qualité. Il offre des emplois non rémunérés (volontariat), avec un encadrement professionnel, à des personnes au bénéfice de l'aide sociale souhaitant mettre leurs compétences en valeur dans le cadre d'une petite entreprise de services dynamique, orientée sur les besoins de la clientèle. Les emplois offerts en son sein constituent une offre complémentaire aux Programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale (POIAS). Ils s'adressent uniquement à des personnes véritablement intéressées à travailler et désireuses de s'investir dans le cadre d'un projet à dimension à la fois écologique et sociale, qui fonctionne selon l'adage "Quand le surplus des uns fait le bonheur des autres".

Chiffres clés

En 2023, le service de ramassage s'est rendu au domicile de 265 clients-donateurs (2022 : 313). 19 débarras d'appartements ou de maisons ont été effectués en sus (2022 : 24). Il a accueilli 7 volontaires (2022 : 10), dont 1 femme. Le nombre de personnes présentes simultanément était en moyenne de 5 (2022 : 6). Les volontaires provenaient de 5 localités différentes (2022 : 6), à savoir : Biel/Bienne (1), Nidau (1), Reconvilier (1), Saint-Imier (2) et Tavannes (2). Aux 7 volontaires susmentionnés s'ajoutent 30 personnes (2022 : 21) ayant effectué des travaux d'intérêt général (TIG) sur mandat du Service de probation du canton de Berne pour un total de 2'020 heures (2022 : 1'403). En 2023, 31'979 personnes ont fréquenté le Magasin Regenove de Tramelan (2022 : 33'995). 165'693 articles y ont été vendus (2022 : 189'702) et 238 livraisons ont été effectuées par le service de livraison (2022 : 278). Sans prendre en compte les livraisons facturées à la clientèle, le chiffre d'affaires du Magasin Regenove de Tramelan s'est élevé à CHF 491'025 (2022 : CHF 564'261). Quant au nouveau Magasin Regenove ouvert à Biel/Bienne en début d'année 2023, il a été fréquenté par 10'381 personnes durant sa première année d'existence. 58'148 articles y ont été vendus et 131 livraisons effectuées. En faisant abstraction des livraisons facturées à la clientèle, le chiffre d'affaires du Magasin Regenove de Biel/Bienne s'est élevé à CHF 172'375.

Déroulement

L'année 2023 aura été marquée avant toutes choses par l'ouverture, en début d'année, d'un nouveau Magasin Regenove, situé dans le bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne, situé en face de la grande surface de bricolage et jardinerie Hornbach, et destiné à compléter avantageusement le Magasin Regenove de Tramelan. Après de nombreux travaux de rénovation, de mise en conformité des locaux et suite à la fabrication et pose de l'ensemble du mobilier de vente (gondoles principalement) réalisées par le personnel du secteur bois-construction (menuiserie) durant plusieurs mois, il ouvrirait (plutôt discrètement) ses portes le mardi 10 janvier à 9h00, avant de connaître ensuite un intérêt croissant auprès de la clientèle de la région biennoise et des environs.

Secteur intégration professionnelle et sociale

Centre de compétence Travail

Le centre de compétence Travail du secteur intégration professionnelle et sociale du CSP Berne-Jura (ci-après CC Travail) rassemble l'ensemble des secteurs professionnels accessibles aux personnes participantes des différents programmes d'intégration professionnelle ou sociale comprenant un volet travail pratique, soit la mesure de marché du travail Transfert (voir pages 42 à 43) ainsi que les programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) (voir pages 56 à 59). Avec l'ouverture d'un nouveau Magasin Regenove à Biel/Bienne en janvier 2023, le CSP Berne-Jura dispose désormais de deux brocantes sociales, l'une à Tramelan et l'autre à Biel/Bienne.

Les secteurs professionnels suivants sont actuellement proposés :

- bois-construction, sur le site de Biel/Bienne (depuis le 1^{er} décembre 2022),
- métal (serrurerie et mécanique), sur le site de Tramelan,
- dextérité, sur le site de Biel/Bienne,
- gestion technique d'immeubles et nettoyage, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- vente, magasinage et livraisons, sur les sites de Tramelan, et Biel/Bienne (depuis le 1^{er} janvier 2023),
- administration, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- gastronomie, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne.

Déroulement

Tout au long de l'année 2023, le CC Travail a souffert, sur le site de Tramelan, d'un manque de personnes participantes lié à une baisse de fréquentation (personnes participantes moins nombreuses, taux d'activité de ces personnes plus réduit, davantage d'absentéisme et interruptions de programmes plus nombreuses) des programmes POIAS hébergés sur ce site. Cette situation s'est toutefois quelque peu améliorée en fin d'année. Sur le site de Biel/Bienne et après un début d'année encore plutôt calme, le nombre d'inscriptions enregistré dans les différents secteurs professionnels s'est accru tant au niveau des POIAS que de la MMT Transfert (pour son volet travail pratique) devenue bilingue et située nouvellement à Biel/Bienne de ce fait. Le secteur professionnel dextérité reste de loin le secteur professionnel le plus sollicité, les secteurs de l'horlogerie et de la micromécanique offrant encore toujours d'importantes perspectives professionnelles.

Comme ce fut déjà le cas en 2022, la proportion de personnes présentes uniquement à temps partiel ou/et présentant une grande fragilité demeure très élevée. Les spécialistes en travail pratique doivent dès lors faire preuve de beaucoup de souplesse et s'adapter quotidiennement à des situations très changeantes et évolutives, tout en devant garantir les prestations devant être délivrées, ce qui vaut notamment pour les secteurs professionnels de la vente, de la logistique, de la maintenance d'entreprise (nettoyage) ou encore de la gastronomie (restaurants d'entreprise).

La collaboration et la suppléance entre les sites de Tramelan et Biel/Bienne a fonctionné à satisfaction durant l'année passée sous revue, les collègues étant appelés à la rescousse au niveau des nettoyages, de la logistique ou encore de la gastronomie sur l'un ou l'autre site, en fonction des nécessités et des besoins. Il y a

encore lieu de relever ici une forte implication des secteurs professionnels bois-construction et métal dans la réalisation de travaux liés à l'extension du CC Travail intervenue sur le site de Biel/Bienne. Finalement, le secteur professionnel administration du site de Tramelan fournit nouvellement un soutien aux ressources humaines alors que celui du site de Biel/Bienne a repris toutes les prestations administratives inhérentes à la MMT Transfert devenue bilingue et nouvellement hébergée sur le site de Biel/Bienne à compter du 1^{er} janvier 2023.

Mesures de marché du travail

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des mesures de marché du travail (MMT) réalisées par le CSP Berne-Jura sur mandat du Service de l'emploi de l'Office de l'assurance chômage (OAC) du canton de Berne. Financées par le fonds de compensation de l'assurance-chômage, ces mesures sont mises à la disposition des conseillères et conseillers en personnel des Offices régionaux de placement (ORP) en vue de soutenir la stratégie de réinsertion adoptée avec leur cliente ou leur client. Elles sont aujourd'hui toutes conçues sur la base d'une grille des compétences¹ développée par le Service de l'emploi de l'OAC portant sur des situations d'action inhérentes aux champs d'action suivants :

- "Poser efficacement sa candidature" (champ d'action A),
- "Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail" (champ d'action B),
- "Agir efficacement en équipe" (champ d'action C),
- "Etre efficace dans son domaine professionnel" (champ d'action D),
- "Se servir des technologies de l'information et de la communication (TIC)" (champ d'action E),
- "Communiquer efficacement dans la langue seconde au cours de la procédure de candidature" (champ d'action F).

Chacune de ces mesures fait l'objet d'un mandat séparé, pour une période de trois à cinq ans, attribué sur la base d'une adjudication faisant suite à un appel d'offres public.

¹ Voir Annexe en pages 61-64

MMT Transfert

Description

La mesure de marché du travail Transfert (MMT Transfert) est offerte depuis 2013. Elle a remplacé les Programmes d'emploi qualifiant (PEQ), avec formation intégrée, supprimés en décembre 2012. Entièrement repensée suite à un appel d'offres public lancé en janvier 2017 pour les années 2018-2022, elle est devenue nouvellement bilingue à la faveur d'un appel d'offres lancé en avril 2022, pour les années 2023 à 2025 (avec option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires) et implémentée sur le site de Biel/Bienne de ce fait (elle avait toujours été réalisée sur le site de Tramelan jusqu'alors). Cette mesure s'adresse à des clientes et clients francophones ou germanophones de l'ORP qui arriveront en fin de droit dans un délai de six mois au plus. Un niveau de langue A2 (à l'oral) selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en français ou en allemand, une disponibilité à s'initier aux TIC ainsi qu'un taux d'occupation d'au moins 50 % font également partie des prérequis pour pouvoir accéder à cette mesure.

La MMT Transfert 2023-2025 est une mesure d'une durée de 12 semaines visant à renforcer l'attractivité de chômeuses et chômeurs de longue durée sur le marché du travail. Duale, elle comprend un volet Travail pratique (60 % du temps de présence) ainsi qu'un volet Candidature (40 % du temps de présence). Le volet Travail pratique permet aux personnes participantes de structurer leur journée et de développer ou d'optimiser leurs compétences personnelles et sociales (champs d'action B et C)², dans l'un ou l'autre des secteurs professionnels bois-construction, gestion technique d'immeuble et nettoyage ou encore vente, magasinage et livraison du centre de compétence Travail du CSP Berne-Jura (voir pages 39 à 40). Dans le volet Candidature, les personnes participantes analysent, développent ou renforcent des compétences pertinentes pour la réinsertion professionnelle relevant des champs d'actions A, B, C et E² et les mettent à profit dans leur recherche d'emploi. Ce volet comprend des entretiens individuels, des séquences d'apprentissage en lien avec les champs d'action précités ainsi que la fréquentation d'un atelier de candidature. En son sein, les personnes participantes sont amenées à transposer progressivement les compétences acquises tout au long de la mesure dans leur propre démarche de candidature. La MMT Transfert débute par un entretien initial visant à vérifier l'appartenance au groupe cible, à définir les objectifs à atteindre, le type d'activité proposé durant le volet Travail pratique ainsi que les priorités pour le volet Candidature, à clarifier si des connaissances de base en TIC doivent être transmises et à convenir des journées et/ou demi-journées de la semaine durant lesquelles la personne participante sera présente.

Chiffres clés

En 2023, 182 personnes ont eu accès à la MMT Transfert (2022 : 72). Les 24 places annuelles disponibles (2022 : 19) ont été utilisées à 51.2 % (2022 : 40.8 %, sur 19 places annuelles). 107 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 58.8 % (2022 : 44.4 %). Les hommes représentaient 60.4 % des personnes participantes (2022 : 54.2 %), les femmes 39.6 % (2022 : 45.8 %). 28.6 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2022 : 19.4 %), 29.7 % dans celle entre 30 et 39 ans (2022 : 29.2 %), 19.8 % dans celle entre 40 et 49 ans (2022 : 18.1 %), 19.2 % dans celle entre 50 et 59 ans (2022 : 30.5 %)

² Voir indications relatives aux différents champs d'action en pages 61-63

et 2.7 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2022 : 2.8 %). 49 personnes sur 170 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 28.8 % (2022 : 33.3 %).

Déroulement

Après un démarrage quelque peu laborieux pour sa première année de mise en œuvre, avec assez peu de personnes participantes présentes, la fréquentation de la MMT Transfert 2023-2025, nouvellement bilingue, s'est progressivement améliorée avec le temps, ceci malgré de nombreuses interruptions de mesure, pas toujours dues à des reprises d'emploi. Le bilinguisme de la mesure a nécessité de nombreuses adaptations par rapport à un fonctionnement monolingue, notamment dans le cadre du volet Candidature et en particulier en ce qui concerne les séquences d'apprentissage. Leur planification est en effet souvent un vrai casse-tête, compte tenu d'un nombre de personnes participantes francophones (ou parlant plutôt le français) et germanophones (ou parlant plutôt l'allemand) appelé à varier constamment, avec des déséquilibres fréquents entre les deux groupes linguistiques présents. Au fil des mois, les spécialistes en candidature ont su trouver des solutions pragmatiques pour mieux faire face à cette situation. Il a aussi été procédé à passablement d'améliorations au niveau du suivi des personnes participantes et dans la coordination entre volet Travail pratique et volet Candidature, dans l'intérêt des personnes participantes, pas toujours conscientes des liens entre l'un et l'autre.

MMT Intégration professionnelle

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle (MMT IP) est offerte depuis 2006 déjà sur le site de Tramelan. Elle a été partiellement repensée par le Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage à la faveur de l'appel d'offres public lancé en octobre 2019 pour la réalisation de cette mesure pour les années 2021 à 2025. Sa durée est nouvellement limitée à 4 semaines. La MMT IP dans son format actuel vise à faire en sorte que les personnes participantes disposent, à l'issue de la mesure, de l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail. Elle vise, sur la base d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C et E³. La MMT IP 2021-2025 est précédée d'un entretien initial destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à examiner quelle stratégie de candidature est opportune et en quoi et comment le dossier de candidature peut être optimisé ainsi qu'à identifier les compétences à promouvoir et les objectifs à atteindre durant la mesure. Pour les personnes présentes à temps partiel, cet entretien préalable sert aussi à déterminer leurs jours de présence. Dans certains cas dûment justifiés, la mesure peut être prolongée de deux semaines, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent-e.

Quotidiennement, la personne participante admise à la MMT IP 2021-2025 fréquente les séquences d'apprentissage et ateliers (workshops) jugés pertinents sur la base des résultats de l'entretien initial et selon un programme préétabli et spécialement conçu pour elle, puis met les compétences ainsi promues en pratique dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature. Une partie des personnes participantes séjourne alternativement dans cet espace, pendant que l'autre partie fréquente l'une ou l'autre des séquences d'apprentissage ou autres ateliers mis simultanément sur pied afin de répondre à l'ensemble des besoins recensés. Au début et à la fin de chaque journée, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles sont systématiquement abordés et analysés.

Toutes les séquences d'apprentissage et ateliers offerts dans le cadre de la MMT IP 2021-2025 sont conçus en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations à maîtriser dans les quatre champs d'action précités. Elles sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IP 2021-2025, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard par domaine de recherche d'emploi, d'un profil de compétences, d'une stratégie de candidature pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner

³ Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 61-63

au processus de candidature, documents que la personne participante aura élaborés au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure.

Un niveau de français B1 selon le CECR est prérequis de la part des personnes participantes, les personnes maîtrisant peu le français (de niveau A1 ou A2) étant, elles, dirigées vers la MMT IPplus (voir pages 47 à 49), davantage adaptée à leurs besoins.

Chiffres clés

Durant l'année 2023, 200 personnes ont été invitées à un entretien initial (2022 : 247). 76 % d'entre elles (2022 : 79.8 %), soit 152 personnes (2022 : 197), ont ensuite participé à une MMT IP durant l'année écoulée ou au début 2024. En tenant compte des personnes déjà présentes en fin d'année 2022 dont la mesure a perduré début 2023 et de celles qui ont eu un entretien initial en 2022 et débuté la mesure en 2023, ce sont 147 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2022 : 201). Les 30 places annuelles disponibles ont été utilisées à 27 % (2022, sur une base de 40 places annuelles : 28.9 %). 57 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 38.8 % (2022 : 37.3 %). Les hommes représentaient 58.5 % des personnes participantes (2022 : 53.2 %), les femmes 41.5 % (2022 : 46.8 %). 1.4 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2022 : 1.5 %), 29.9 % dans celle entre 20 et 29 ans (2022 : 22.4 %), 27.9 % dans celle entre 30 et 39 ans (2022 : 23.4 %), 18.4 % dans celle entre 40 et 49 ans (2022 : 20.4 %), 16.3 % dans celle entre 50 et 59 ans (2022 : 26.8 %) et 6.1 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2022 : 5.5 %). 16 personnes sur 141 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 11.3 % (2022 : 16.7 %).

Déroulement

Cette troisième année de mise en œuvre de la MMT IP 2021-2025 a coïncidé avec une nouvelle diminution du volume de prestations de 10 places annuelles intervenue en début d'année. Du fait du faible nombre de personnes participantes présentes conjointement et ceci pratiquement tout au long de l'année, les interactions entre personnes participantes ont été moindres que d'habitude, avec des impacts négatifs au niveau de la dynamique de groupe. A contrario, les personnes participantes ont bénéficié d'un soutien individuel plus conséquent de la part des spécialistes ou des assistant·e·s, qui fut souvent très apprécié.

MMT Berufliche Integration - Intégration professionnelle

Description

La mesure de marché du travail Berufliche Integration - Intégration professionnelle (MMT BIN-IP) pour les années 2021 à 2025 est offerte sur le site de Biel/Bienne. Le mandat de prestations est identique à celui de la MMT IP réalisée sur le site de Tramelan (voir description pages 44 à 45), si ce n'est qu'il s'agit d'un lot bilingue, accueillant tantôt des personnes germanophones (très majoritairement), tantôt francophones.

Chiffres clés

Durant l'année 2023, 478 personnes ont été invitées à un entretien initial (2022 : 509). 76.2 % d'entre elles (2022 : 78.4 %), soit 364 personnes (2022 : 399), ont ensuite participé à la MMT BIN-IP durant l'année écoulée ou au début 2024. En tenant compte des personnes déjà présentes en fin d'année 2022 dont la mesure a perduré début 2023 et de celles qui ont eu un entretien initial en 2022 et débuté la mesure en 2023, ce sont 419 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2022 : 396). Les 40 places annuelles disponibles ont été utilisées à 55.7 % (2022 : 52.1 %). 225 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 53.7 % (2022 : 53.8 %). Les hommes représentaient 50.1 % des personnes participantes (2022 : 49.2 %), les femmes 49.9 % (2022 : 50.8 %). 1.4 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2022 : 3 %), 26.3 % dans celle entre 20 et 29 ans (2022 : 24 %), 32.2 % dans celle entre 30 et 39 ans (2022 : 32.8 %), 21 % dans celle entre 40 et 49 ans (2022 : 20.2 %), 14.6 % dans celle entre 50 et 59 ans (2022 : 16.7 %) et 4.5 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2022 : 3.3 %). 69 personnes sur 406 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 17 % (2022 : 19.9 %).

Déroulement

Cette troisième année de mise en œuvre de la MMT BIN-IP 2021-2025 s'est déroulée conformément aux attentes, avec une fréquentation proche de celle enregistrée en 2022. Le bilinguisme de cette mesure est resté un défi majeur compte tenu de la disproportion entre les 30 places annuelles dévolues aux personnes participantes suivant la mesure en langue allemande et les 10 places annuelles réservées aux personnes participantes soutenues en langue française. Le fait de disposer nouvellement de deux mesures BIN et IP monolingues, clairement distinctes, pour la région ORP Seeland et Jura bernois, l'une à Biel/Bienne (en langue allemande) et l'autre à Tramelan (en langue française) à compter du 1^{er} janvier 2024 permet de mieux répondre aux attentes et besoins de chacun de chacun des deux groupes linguistiques, avec une bien meilleure dynamique de groupe, qui constitue un élément clé pour le succès de ce type de MMT.

MMT Intégration professionnelle plus

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle plus (MMT IPplus) est offerte depuis 2013. Elle se démarque de la MMT IP en ce sens qu'elle s'adresse exclusivement à des clientes et clients des ORP ne maîtrisant pas ou peu le français (connaissances de niveau A1 ou A2 selon le CECR). A l'occasion de l'appel d'offres public lancé en octobre 2015 eu égard à cette MMT pour les années 2017 à 2021, sa conception avait été entièrement repensée par le Service de l'emploi du beco Economie bernoise (appellation actuelle : OAC). Certaines améliorations conceptuelles ont encore été apportées à la faveur de l'appel d'offres public lancé en janvier 2021 pour la réalisation de cette mesure durant les années 2022 à 2026.

La MMT IPplus 2022-2026 a pour finalité de permettre aux personnes participantes - toutes allophones - de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail, y compris les compétences indispensables pour communiquer en français au cours du processus de candidature. Elle vise, à partir d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C, E et F⁴. La MMT IPplus 2022-2026 est précédée d'un entretien initial préalable destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à arrêter les jours de présence durant la mesure, à déterminer le niveau de français et l'ampleur du soutien linguistique à apporter pour améliorer les connaissances pratiques de cette langue en lien avec le processus de candidature, à évaluer la manière dont le dossier de candidature devrait être optimisé, à établir si des compétences en TIC doivent être transmises (ou non) ainsi qu'à définir les objectifs à atteindre et les compétences à promouvoir durant la mesure. Une planification de toutes les séquences d'apprentissage à fréquenter et des travaux à effectuer en lien avec celles-ci durant la mesure est ensuite élaborée sur la base des résultats de cet entretien initial. La durée de la MMT IPplus est de trois mois. La mesure peut être prolongée d'un mois, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e, si les circonstances l'exigent.

Quotidiennement, la personne participante fréquente les séquences d'apprentissage planifiées spécifiquement à son intention, puis transpose les compétences ainsi développées dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature dédié à la MMT IPplus 2022-2026, où elle est assistée individuellement à cette fin. Chaque jour, une personne participante fréquente deux séquences d'apprentissage, une période d'atelier de candidature ainsi qu'une période de temps d'apprentissage autonome fide. Cette dernière lui permet d'effectuer des exercices donnés lors des séquences d'apprentissage fide relatives au champ d'action F et d'effectuer des évaluations afin de documenter les progrès accomplis. Deux fois par jour, en début de matinée et en fin d'après-midi, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles rencontrés dans le processus d'apprentissage sont abordés et analysés.

⁴ Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 61-64

Toutes les séquences d'apprentissage offertes dans le cadre de la MMT IPplus 2022-2026 sont conçues en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations d'action à maîtriser dans les cinq champs d'action précités, les séquences d'apprentissage en lien avec le champ d'action F, conduites par des spécialistes en soutien linguistique au bénéfice d'une formation fide⁵ étant les plus nombreuses. L'OAC a également mis à jour sa grille de compétences, en incluant les étapes de scénario dans le champ d'action F (en lieu et place des compétences du champ d'action A auxquels il était renvoyé précédemment). Toutes les séquences d'apprentissage offertes sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IPplus 2022-2026, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard pour chaque domaine de recherche d'emploi, d'une stratégie de recherche d'emploi pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner au processus de candidature à l'issue de la MMT IPplus, documents que la personne participante aura élaborés et établis au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure.

Chiffres clés

Pour l'année 2023, 107 personnes ont été invitées à un entretien initial (2022 : 143). 81.1 % d'entre elles (2022 : 79 %), soit 81 personnes (2022 : 113), ont ensuite participé à une MMT IPplus durant l'année écoulée ou au début 2024. En tenant compte des personnes déjà présentes en fin d'année 2022 dont la mesure a perduré début 2023 et de celles qui ont eu un entretien initial en 2022 et débuté la mesure en 2023, ce sont 100 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2022 : 117). Les 40 places annuelles (janvier à mars), puis les 32 places annuelles à partir d'avril ont été utilisées à 41.4 % (2022 sur une base de 40 places annuelles : 50.1 %). 98 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 98 % (2022 : 88.9 %). Les hommes représentaient 57 % des personnes participantes (2022 : 62.4 %), les femmes 43 % (2022 : 37.6 %). Aucune personne participante ne se trouvait dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2022 : 0.8 %), 11 % dans celle entre 20 et 29 ans (2022 : 13.7 %), 34 % dans celle entre 30 et 39 ans (2022 : 32.5 %), 27 % dans celle entre 40 et 49 ans (2022 : 31.6 %), 26 % dans celle entre 50 et 59 ans (2022 : 19.7 %), et 2 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2022 : 1.7 %). 25 personnes sur 81 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 30.9 % (2022 : 30 %).

⁵ fide est l'acronyme de "Français, Italiano, Deutsch en Suisse" et désigne le programme suisse pour la promotion de l'intégration linguistique. L'objectif de fide est de garantir des opportunités de développement et d'évaluation des compétences linguistiques efficaces et de qualité pour les personnes allophones. L'approche didactique de fide se fonde sur des principes tels que le rapport au quotidien ainsi que l'orientation vers l'action et les besoins.

Déroulement

Le déroulement de cette deuxième année de mise en œuvre de la MMT IPplus 2022-2026 aura été quelque peu perturbé par une diminution du nombre de places annuelles de 40 à 32 intervenue à l'issue du premier trimestre 2023 et par un taux d'utilisation des capacités qui aura laissé à désirer tout au long de l'année. Les difficultés rencontrées l'an dernier en lien avec les périodes quotidiennes de temps d'apprentissage autonome fide ont pu être surmontées durant l'année passée sous revue et la manière dont les assistant·e·s prodiguent le soutien nécessaire aux personnes participantes durant ces plages décisives pour assurer une bonne progression dans l'apprentissage du français, clarifiée et optimisée. La gestion de la qualité de cette MMT a fait l'objet d'une évaluation par le mandant en mai 2023 portant sur l'analyse de curriculum vitae, lettres de motivations et rapports finaux concernant 6 personnes participantes choisies de manière aléatoire. Ce contrôle qualité a débouché sur un certain nombre d'améliorations bienvenues et profitables pour les personnes participantes accueillies au sein de cette MMT.

MMT Berufliche Integration plus

Description

La mesure de marché du travail Berufliche Integration plus (MMT BINplus) 2022-2026 est le pendant en langue allemande de la MMT IPplus en langue française. Elle est fondamentalement conçue de la même manière (voir description pages 47 à 48). Destinée principalement à des personnes domiciliées dans le Seeland, elle est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

Chiffres clés

Pour l'année 2023, 299 personnes ont été invitées à un entretien initial (2022 : 290). 76.6 % (2022 : 80.7 %) d'entre elles, soit 229 personnes (2022 : 234), ont finalement participé à une MMT BINplus durant l'année écoulée ou début 2024. En tenant compte des personnes déjà présentes en fin d'année 2022 dont la mesure a perduré début 2023 et de celles qui ont eu un entretien initial en 2022 et débuté la mesure en 2023, ce sont 285 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2022 : 249). Les 52 places annuelles (janvier à mars), puis les 40 places annuelles à partir d'avril disponibles ont été utilisées à 79.1 % (2022 sur une base de 52 places annuelles : 53.9 %). 268 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 94 % (2022 : 90.8 %). Les hommes représentaient 59 % des personnes participantes (2022 : 67.1 %), les femmes 41 % (2022 : 32.9 %). 15.4 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2022 : 19.7 %), 33.3 % dans celle entre 30 et 39 ans (2022 : 35.7 %), 27.4 % dans celle entre 40 et 49 ans (2022 : 20.9 %), 19 % dans celle entre 50 et 59 ans (2022 : 16.1 %) et 4.9 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2022 : 7.6 %). 91 personnes sur 247 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 36.8 % (2022 : 42.4 %).

Déroulement

Le déroulement de cette deuxième année de mise en œuvre de la MMT BINplus 2022-2026 aura été quelque peu perturbé par une diminution du nombre de places annuelles de 52 à 40 intervenue à l'issue du premier trimestre 2023, qui aura nécessité une réorganisation importante des ressources humaines. Quant aux difficultés rencontrées l'an dernier en lien avec les périodes quotidiennes de temps d'apprentissage autonome fide, les solutions trouvées ont été analogues à celles mises en place dans le cadre de la MMT IPplus. La gestion de la qualité de cette MMT a fait l'objet d'une évaluation effectuée par le mandant courant mai 2023 de même nature que celle opérée pour la MMT IPplus (voir indications à ces deux sujets en page 49, sous rubrique "Déroulement").

MMT Conseil en candidature

Description

La mesure de marché du travail Conseil en candidature (MMT CC) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans) est une nouvelle MMT individuelle offrant aux clientes et clients des ORP un soutien professionnel et personnalisé dans l'élaboration ou l'amélioration de leur dossier de candidature, dans la définition d'une stratégie de candidature et dans l'élaboration d'un fil directeur pour les entretiens d'embauche. Elle s'inspire en partie d'un des deux types de coaching offerts jusqu'ici dans le cadre de la MMT Coaching arrivée à échéance au 31 décembre 2021 et que nous offrons depuis le 1^{er} janvier 2016, sur le site de Tramelan, sous l'appellation "coaching de candidature". La MMT CC que le CSP Berne-Jura propose nouvellement sur le site de Moutier fait suite à un appel d'offres public lancé en octobre 2020 et une adjudication obtenue pour le lot à réaliser en langue française le 16 mars 2021.

La MMT CC s'adresse à des personnes ayant besoin d'un soutien spécifique pour favoriser leur intégration dans le marché du travail dans les situations d'action A1, A2 et A6⁶. La personne participante doit être inscrite au moins à 20 % au chômage, disposer au moins d'un niveau de langue A2 selon le CECR en français ainsi que de compétences de base en TIC. La personne participante passe au maximum quatre semaines de travail consécutives dans la MMT Conseil en candidature. Durant cette période, elle a droit à un maximum de trois séances de conseil de 120 minutes (y compris entretien initial et entretien final). Après chaque séance de conseil, la personne participante se voit confier des exercices/tâches à effectuer en autodidacte. A la fin de la MMT CC, la personne participante dispose d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae pour chaque domaine dans lequel elle recherche un emploi, d'une stratégie de candidature formulée par écrit ainsi que d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche.

Chiffres clés

En 2023, 154 personnes ont accédé à la MMT CC (2022 : 187). 59 personnes étaient de nationalité étrangère (2022 : 80), soit 38.3 % (2022 : 42.8 %). Les hommes représentaient 49.3 % des personnes participantes (2022 : 34.2 %), les femmes 50.7 % (2022 : 65.8 %). 0.7 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2022 : 0 %), 22.7 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2022 : 18.2 %), 28.6 % dans celle entre 30 et 39 ans (2022 : 34.2 %), 24 % dans celle entre 40 et 49 ans (2022 : 25.1 %), 16.9 % dans celle entre 50 et 59 ans (2022 : 19.3 %) et 7.1 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2022 : 3.2 %). En tout et pour tout, ce sont 938 heures de conseil en candidature qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue (2022 : 1'088 heures), ce qui représente un taux d'utilisation des capacités de 78.2 % eu égard au plafond de 1'200 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu avec le mandant (2022 : 90.7 %).

⁶ Voir indications relatives à ces situations d'action en page 61

Déroulement

Durant cette deuxième année de mise en œuvre, la MMT CC 2022-2024 a trouvé son rythme de croisière. Le personnel affecté à cette nouvelle prestation a su profiter de synergies intéressantes avec le personnel des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique ainsi qu'avec les services centraux, qui travaillaient déjà de longue date sur le site de Moutier. Après deux ans d'activité, les deux spécialistes mandatés ont acquis une large expérience dans la délivrance de cette nouvelle prestation. En avril 2023, la gestion de la qualité de cette MMT a fait, elle aussi, l'objet d'une évaluation par le mandant portant sur l'analyse de curriculum vitae, lettres de motivations et rapports finaux concernant 6 personnes participantes choisies de manière aléatoire. Là aussi, les feedbacks transmis ont permis d'optimiser la prestation à délivrer et de l'améliorer sur un point ou l'autre, ceci dans l'intérêt des personnes participantes.

MMT Bewerbungsberatung

Description

La mesure de marché du travail Bewerbungsberatung (MMT BB) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans) est le pendant en langue allemande de la MMT Conseil en candidature en langue française. Cette MMT individuelle est fondamentalement conçue de la même manière (voir description page 51). Destinée principalement à des personnes parlant l'allemand domiciliées dans le Seeland, elle est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

Chiffres clés

En 2023, 167 personnes ont eu accès à la MMT BB (2022 : 210). 46 personnes étaient de nationalité étrangère (2022 : 73), soit 27.5 % (2022 : 34.8 %). Les hommes représentaient 44.3 % des personnes participantes (2022 : 49.5 %), les femmes 55.7 % (2022 : 50.5 %). 0.6 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2022 : 0 %), 25.1 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2022 : 16.2 %), 29.9 % dans celle entre 30 et 39 ans (2022 : 29.1 %), 13.2 % dans celle entre 40 et 49 ans (2022 : 20 %), 24 % dans celle entre 50 et 59 ans (2022 : 25.2 %) et 7.2 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2022 : 9.5 %). Pour 2 personnes participantes, la MMT a été prolongée (2022 : 3). En tout et pour tout, ce sont 872 heures de conseil en candidature qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue (2022 : 988 heures), ce qui représente un taux d'utilisation des capacités de 74.2 % eu égard à un plafond annuel ramené à 1'175 heures en cours d'année (2022 : 70.6 %, calculé sur une base de 1'400 heures).

Déroulement

Durant cette deuxième année de mise en œuvre, la MMT BB 2022-2024 n'a pas été sollicitée dans les proportions escomptées, notamment en comparaison avec la MMT CC 2022-2024. Comme ce fut le cas pour la MMT CC, la gestion de la qualité de cette MMT a fait aussi l'objet d'une évaluation par le mandant en avril 2023 portant sur l'analyse de curriculum vitae, lettres de motivations et rapports finaux concernant 6 personnes participantes choisies de manière aléatoire, avec, là aussi, des recommandations destinées à optimiser la délivrance de cette prestation sur un point ou l'autre.

MMT Coaching de stabilisation - Stabilisierungscoaching

Description

Dans la mesure de marché du travail Coaching de stabilisation (MMT CS) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans), la personne participante bénéficie d'un soutien individuel limité dans le temps en vue de stabiliser sa situation. Durant le processus de coaching, les obstacles qui entravent la réinsertion dans le marché du travail sont abordés de manière ciblée et dans le but de trouver des solutions. Les personnes participantes développent avec le ou la coach les actions envisageables et des ébauches de solutions. La MMT CS s'inspire en partie d'un des deux types de coaching offerts jusqu'ici dans le cadre de la MMT Coaching arrivée à échéance au 31 décembre 2021 et que nous offrons depuis le 1^{er} janvier 2016, sur le site de Tramelan, sous la même appellation "Coaching de stabilisation". La MMT CS que le CSP Berne-Jura propose nouvellement sur le site de Biel/Bienne fait suite à un appel d'offres public lancé en octobre 2020 et une adjudication obtenue le 16 mars 2021 pour le lot bilingue relatif à cette MMT s'adressant à la clientèle des Offices régionaux de placement (ORP) de toute la région Seeland et Jura bernois.

La MMT CS s'adresse à des personnes qui doivent consolider leurs ressources dans les situations d'actions B1 à B6 ainsi que C3 et C4⁷ pertinentes pour la réinsertion. La personne participante doit être inscrite au moins à 20 % au chômage et disposer au moins d'un niveau de langue B1 selon le CECR en allemand ou en français. Elle a droit à un maximum de six séances de coaching de 120 minutes, réparties sur huit semaines consécutives, la première séance intégrant un entretien initial et la dernière, un entretien final. Au besoin, cette MMT peut être prolongée d'une ou deux séances de coaching supplémentaires, à mener dans les quatre semaines qui suivent. D'une séance de coaching à l'autre, la personne participante effectue des missions ou tâches confiées par la personne chargée du coaching. A l'issue de la MMT CS, elle dispose d'un plan d'action définissant les modalités de mise en œuvre d'une stratégie de gestion personnelle en vue de sa réinsertion dans le marché primaire du travail à l'issue de la MMT.

Chiffres clés

En 2023, 164 personnes ont eu accès à la MMT CS (2022 : 180). 57 personnes étaient de nationalité étrangère (2022 : 50), soit 34.8 % (2022 : 27.8 %). Les hommes représentaient 43.9 % des personnes participantes (2022 : 43.9 %), les femmes 56.1 % (2022 : 56.1 %). 11 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2022 : 15 %), 31.7 % dans celle entre 30 et 39 ans (2022 : 22.8 %), 29.3 % dans celle entre 40 et 49 ans (2022 : 24.4 %), 21.3 % dans celle entre 50 et 59 ans (2022 : 28.9 %) et 6.7 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2022 : 8.9 %). Il y a encore lieu de relever que la MMT CS a été prolongée de deux séances supplémentaires dans 64 cas (2022 : 67). En tout et pour tout, ce ne sont pas moins de 1'674 heures de coaching de stabilisation qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue (2022 : 1'962.5), 1'052 heures réalisées en langue française (2022 : 1'214.5 heures) et 622 heures en langue allemande (2022 : 748 heures). Eu égard au plafond de 1'500 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu initialement avec le mandant, ces 1'674 heures auraient représenté un taux d'utilisation des capacités de 111.6 %

⁷ Voir indications relatives à ces situations d'action en page 62

(2022 : 130.8 %). Ce plafond ayant été étendu à 1'700 heures en cours d'année (2022 : 1'950 heures), le taux d'utilisation des capacités s'élève in fine à 98.5 % (2022 : 100.6 %).

Déroulement

Nonobstant le recul du chômage observé tout au long de l'année et comme ce fut déjà le cas l'an dernier, la MMT CS 2022-2024 a connu un franc succès. Les coachs à l'œuvre dans cette MMT bilingue sont toutes et tous très expérimentés et délivrent des prestations de coaching qui répondent manifestement aux attentes des conseillères et conseillers en personnel, mais aussi et surtout aux besoins de personnes participantes fragilisées, en détresse ou qui se trouvent parfois proches de l'épuisement.

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) réalisés au sein du CSP Berne-Jura, programmes dont le financement direct et le pilotage incombent à la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, respectivement à son Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Leurs coûts sont admis à la répartition des charges et assumés paritairement par le canton et l'ensemble des communes bernoises.

POIAS Jura bernois

Description

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le CSP Berne-Jura est mandaté par l'OIAS en tant que partenaire stratégique pour le périmètre POIAS Jura bernois (auquel sont rattachés 6 services sociaux⁸ et 37 communes). Outre les tâches de coordination et pilotage inhérentes à la fonction de partenaire stratégique, le mandat de prestations porte sur la réalisation de programmes de stabilisation sociale et d'insertion sociale (IS), de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP)⁹, d'insertion professionnelle (IP) avec ou sans allocations d'initiation au travail (AIT)¹⁰ ainsi que des prestations d'évaluation initiale ou approfondie, de suivi lors d'une reprise d'emploi ou encore de modules individuels axés sur l'activité de candidature et, dans une moindre mesure, sur un coaching de stabilisation. Le Placement à l'essai est un instrument complémentaire de test et d'évaluation multifonctionnel intégré dans l'offre POIAS, mais financé par le biais d'un crédit spécifique. Une partie de l'offre POIAS Jura bernois est confiée à des partenaires externes. 5 places annuelles IS sont ainsi sous-traitées à la Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail (SSEVT), sise à Reconvilier. 10.35 places annuelles IP (sans AIT) sont, quant à elles, réalisées par la commune de Saint-Imier, qui place les personnes participantes dans des entreprises du premier marché du travail.

Chiffres clés

En 2023, 209 personnes (2022 : 176) ont été inscrites dans le dispositif POIAS Jura bernois par les services sociaux concernés. 145 (2022 : 131) ont bénéficié d'une évaluation initiale, complétée, pour 23 d'entre elles (2022 : 36), par une évaluation approfondie. 189 personnes (2022 : 206) ont suivi un programme IS, PIP ou IP : 68 en IS (2022 : 69), 102 en PIP (2022 : 110) et 19 en IP (2022 : 27). Les 16.85 places annuelles mises à disposition dans les programmes IS ont été utilisées à 90 % (2022 : 98.2 %, sur une base de 15.5 places annuelles), les 45 places annuelles PIP à 48.7 % (2022 : 59.5 %, sur une base de 41.9 places annuelles). Les 10.35 places annuelles IP sans AIT ont été utilisées à 32 % (2022 : 53.4 %), alors que les 2.5 places annuelles IP avec AIT l'ont été à 78.8 % (2022 : 120.5 %, sur une base de 2 places annuelles). Au niveau des reprises d'emploi, 6 personnes sur 7 ayant quitté

⁸ Service social régional de la Prévôté (SSRP), Service social Centre Orval (SSCO), Service social régional de Tavannes (SSRT), Service social de Tramelan, Service d'action sociale de Courtelary (SASC) et Service d'action sociale de Saint-Imier.

⁹ Depuis 2021, les programmes PIP offerts dans le cadre du CSP Berne-Jura incluent également des stages pratiques en entreprise.

¹⁰ Les allocations d'initiation au travail (AIT) consistent en une aide financière attribuée aux employeurs pendant une période d'initiation de la personne engagée introduite le 1^{er} janvier 2019.

un programme IP en cours d'année ont retrouvé un emploi, soit 85.7 % (2022 : 68.4 %). Parmi les 83 personnes sorties d'un programme PIP (2022 : 90), 26 (2022 : 34) ont quitté ce programme avec un emploi à la clé, soit 31.3 % (2022 : 37.7 %). 12 personnes ont bénéficié d'un suivi postérieur à une reprise d'emploi (2022 : 14). 4 d'entre elles poursuivront ce suivi en 2024. 34 personnes ont bénéficié de modules individuels (2022 : 39), 4 d'entre elles ayant retrouvé un emploi suite à leur fréquentation. 4 personnes (2022 : 1) parmi les 38 ayant achevé un programme IS en cours d'année (2022 : 42) ont également retrouvé un emploi.

2 personnes (2022 : 5) ont signé un contrat de travail de durée indéterminée grâce à l'octroi d'une allocation d'initiation au travail (AIT) durant l'année passée sous revue alors que 4 autres personnes étaient encore au bénéfice d'une AIT déjà octroyée au cours du second semestre 2022. Les 5 personnes arrivées au terme de ce type d'aide à l'embauche courant 2023 ont pu conserver cet emploi par la suite.

Parmi les 215 personnes participantes (2022 : 248) ayant bénéficié de l'une ou l'autre prestation offerte dans le cadre de l'offre POIAS Jura bernois durant l'année passée sous revue, 116 étaient de nationalité étrangère, soit 53.9 % (2022 : 47.1 %), avec 29 nationalités différentes (2022 : 33), dont 9 européennes. Les hommes représentaient 61.6 % des personnes participantes (2022 : 58.5 %), et les femmes 38.4 % (2022 : 41.5 %). 47.7 % des personnes participantes étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2022 : 34.3 %). 17.4 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2022 : 12.1 %), 60.3 % dans celle entre 26 et 49 ans (2022 : 71.4 %) et 22.3 % étaient âgées de 50 ans ou plus (2022 : 16.5 %).

Durant l'année passée sous revue, les capacités mises à disposition de la clientèle des services sociaux en lien avec le crédit accordé pour le périmètre POIAS Jura bernois ont été utilisées à 63.1 % (taux d'utilisation 2022 : 72.6 %).

Déroulement

Un nombre d'inscriptions plus important de la part des services sociaux du périmètre POIAS Jura bernois comparé à l'an dernier ne s'est malheureusement pas traduit par une utilisation accrue des capacités en 2023. Plusieurs personnes ne donnent pas suite aux invitations à un entretien d'orientation, n'entrent pas dans le programme qui leur était destiné à l'issue de celui-ci ou encore le quittent prématurément, pour différentes raisons. Les personnes accueillies à temps partiel sont aussi toujours plus nombreuses, ce qui influe défavorablement sur la fréquentation des programmes. Cela tient pour partie à la fragilité psychologique des personnes, mais aussi à un nombre croissant de personnes participantes élevant seules leurs enfants, souvent en bas âge, avec des solutions de garde trop aléatoires, peu pérennes voire inexistantes. Parmi les personnes participantes de nationalité étrangère, certaines d'entre elles suivent également parallèlement des cours de français, ce qui réduit d'autant leur disponibilité pour la fréquentation d'un programme POIAS. Fait plus réjouissant, les "Cafés partage" hebdomadaires d'une durée de 30 minutes introduits en 2021, où les personnes participantes intéressées se retrouvent en groupe et abordent avec une éducatrice sociale des thèmes choisis en commun liés aux compétences sociales, se sont poursuivis avec succès. Conjointement avec Haus pour Bienne, Multimondo, la Croix-Rouge suisse Canton de Berne, Root & Branch et l'OSEO Berne, un "Job Café" a été mis sur pied les 30 et 31 mars dans les locaux de Haus pour Bienne. 18 entreprises relevant des domaines de l'industrie, la

gastronomie, l'hôtellerie, la construction, le nettoyage et le domaine des soins et plusieurs agences de placement étaient présentes. 89 personnes participantes ont pu bénéficier de ce speed dating, dont 38 séjournant dans l'un ou l'autre programmes POIAS ou l'une ou l'autre MMT du CSP Berne-Jura. L'année passée sous revue a aussi été marquée par la fermeture, au 31 juillet, de la Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail (anciennement Syndicat du Service de l'emploi de la Vallée de Tavannes), mieux connue sous l'appellation SSEVT, à laquelle il a fallu pallier à court terme. Au cours du premier semestre de l'année, des solutions de remplacement à l'interne ont pu être mises en place pour la plupart des personnes prises en charge par ce sous-traitant. Il y aurait encore lieu de relever les travaux préparatoires en vue du démarrage, en janvier 2024, de deux nouvelles offres d'insertion sociale à très bas seuil, destinées à des personnes à l'aide sociale qui ne peuvent pas être prises en charge dans le cadre de programmes d'insertion sociale standards, ceci compte tenu de problèmes de santé physique et/ou psychique ou d'autres difficultés les empêchant de s'engager plus d'une demi-journée par semaine. Il s'agit d'une part, d'un *atelier informatique et bureautique* permettant de se familiariser avec les outils informatiques et de réaliser différents projets (par exemple cartes de vœux ou de visites, présentations, montages vidéo, albums photos, etc.), et d'autre part, d'un *atelier de surcyclage (on dit aussi d'upcycling) et de création textile* à partir d'un large éventail de meubles, objets, vêtements et autres objets de seconde main en tous genres qui seront mis à disposition des personnes participantes (par exemple, revalorisation, réparation et transformation d'objets et de textiles). Ces deux projets visent à répondre aux attentes exprimées par les services sociaux du périmètre POIAS Jura bernois de disposer d'une offre complémentaire à plus bas seuil que les programmes d'insertion sociale standards offerts jusqu'ici dans le cadre du dispositif POIAS Jura bernois.

Placement à l'essai

Description

Le programme Placement à l'essai (PE) constitue un instrument de test et d'évaluation multifonctionnel ayant pour but d'estimer la volonté de travailler, l'aptitude au travail ainsi que la volonté de coopérer des bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre d'un emploi temporaire d'une durée de 3 mois. En cas de refus du travail proposé ou de rupture de contrat, la personne engagée est susceptible de faire l'objet de sanctions de la part du service social compétent, sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire des prestations d'aide sociale. Dans le cas contraire, une solution de suivi adaptée est proposée.

Chiffres clés

En 2023, seules 0.35 (2022 : 0.25) sur les 1.41 places annuelles disponibles dans ce programme ont été sollicitées.

Déroulement

Contrairement à d'autres régions du canton de Berne, cette prestation ne rencontre que très peu d'intérêt auprès des services sociaux du périmètre POIAS Jura bernois.

POIAS Seeland

Description

Depuis 2008, le CSP Berne-Jura réalise des programmes de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP) pour des personnes bénéficiaires de l'aide sociale sur mandat du Service spécialisé de l'insertion professionnelle Seeland (SSIP Seeland). Ce mandat s'inscrit dans le cadre du dispositif POIAS du périmètre Seeland, dont le SSIP Seeland est le partenaire stratégique. Suite à un accroissement conséquent de l'offre POIAS du CSP Berne-Jura sur le site de Biel/Bienne, le volume de prestations sollicité par le SSIP Seeland a passé de 35 à 45 places annuelles (+28.6 %) durant l'année passée sous revue.

Chiffres clés

Le taux d'utilisation des 45 places annuelles sollicitées contractuellement par le SSIP Seeland pour l'exercice 2023 a été de 91.2 % sur l'ensemble de l'année (2022 : 87.4 %, sur une base de 35 places annuelles). 202 personnes ont été présentes (2022 : 181) : 144 en PIP (2022 : 121) et 58 en IS (2022 : 60). 61.7 % s'exprimaient en langue française et 38.3 % en langue allemande, pourcentages identiques à ceux enregistrés en 2021 et 2022. 137 personnes participantes étaient de nationalité étrangère, soit 67.8 % (2022 : 60.7 %), avec 43 nationalités représentées (2022 : 38), dont 11 européennes. Les hommes constituaient 50 % des personnes participantes (2022 : 45.9 %) et les femmes 50 % (2022 : 54.1 %). 47 personnes participantes, soit 23.2 %, étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2022 : 27.6 %). 10.4 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2022 : 16 %), 73.8 % dans celle entre 26 et 49 ans (2022 : 47 %) et 15.8 % étaient âgées de 50 ans ou plus (2022 : 37 %). Parmi les 86 personnes ayant quitté le programme PIP durant l'année écoulée, 28 personnes, soit 32.6 %, ont retrouvé un emploi (2022 : 35.8 %).

Déroulement

Alors que le SSIP Seeland est en partie confronté aux mêmes difficultés que le CSP Berne-Jura au niveau de l'évolution du profil des personnes soutenues dans le cadre des POIAS, l'accroissement de l'offre POIAS du CSP Berne-Jura sur le site de Biel/Bienne n'aura pas été sans répercussions sur le taux d'utilisation des capacités, qui s'est nettement amélioré par rapport à l'exercice précédent, surtout si l'on tient compte de l'augmentation du nombre de places annuelles sollicitées par le SSIP Seeland pour l'année 2023. Parmi les éléments marquants de l'année passée sous revue outre le "Job Café" organisé les 30 et 31 mars dont il a déjà été question plus haut (voir indications en pages 57 à 58 à ce sujet), on peut relever l'implication à la Journée d'action contre la pauvreté et la précarité du 11 mai 2023, qui s'est déroulée en présence de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, ainsi que la participation active à la cinquième édition du Forum Migration placée sous le thème "Les langues et l'intégration", au niveau des tables de discussion entre personnes migrantes et spécialistes du domaine de l'insertion sociale et professionnelle, en allemand, puis en français, qui ont toutes les deux rencontré un franc succès. Quant aux "Cafés Langues" (réalisés tantôt en allemand, tantôt en français) d'une demi-heure par semaine autour d'un café ou d'un thé initiés en 2022 dans le but de favoriser la communication orale entre personnes participantes travaillant dans des secteurs professionnels distincts, ils se sont poursuivis durant l'année passée sous revue.

Liste des abréviations

AFC	Administration fédérale des contributions
AI	Assurance-invalidité
AIT	Allocation d'initiation au travail
BB	Bewerbungsberatung (CC, Conseil en candidature)
BIN	Berufliche Integration (IP, Intégration professionnelle)
BINplus	Berufliche Integration plus (IPplus, Intégration professionnelle plus)
CC	Conseil en candidature
CC Travail	Centre de compétence Travail
CEBS	Chambre économique Bienne-Seeland
CEFF	Centre de formation professionnelle Berne francophone
CEP	Chambre d'économie publique du Jura bernois
CP	Conseiller·ère en personnel de l'ORP
CS	Coaching de stabilisation
CSJ	Conseil du Synode jurassien
CSP	Centre social protestant
DCS	Dettes Conseils Suisse
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
EPER	Entraide Protestante Suisse
fide	Français, Italiano, Deutsch en Suisse
GAS	Groupement d'action sociale du Jura bernois
IP (MMT)	Intégration professionnelle
IP (POIAS)	Travail et qualification visant l'insertion professionnelle
IPplus	Intégration professionnelle plus
IS	Stabilisation sociale et insertion sociale
MMT	Mesure de marché du travail
OAC	Office de l'assurance-chômage
OIAS	Office de l'intégration et de l'action sociale
ORP	Office régional de placement
PE	Placement à l'essai
PIP	Stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle
POIAS	Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale
SC	Stabilisierungscoaching (CS, Coaching de stabilisation)
SCI	Système de contrôle interne
SSEVT	Structure Sociale d'Encadrement vouée au Travail
SSIP	Service spécialisé pour l'insertion professionnelle
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TIG	Travaux d'intérêt général



Kanton Bern
Canton de Berne

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Office de l'assurance-chômage
Service de l'emploi

Grille de compétences

Réinsertion durable dans le marché du travail primaire

Champs d'action		Situations d'action						
A	Poser efficacement sa candidature	<p>A1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle</p> <p>La personne participante...</p> <p>A1.1 analyse le contexte personnel de sa situation de chômage actuelle</p> <p>A1.2 évalue avec réalisme ses possibilités professionnelles</p> <p>A1.3 analyse les recherches d'emploi (candidatures) effectuées jusqu'à présent</p> <p>A1.4 établit ou actualise son profil de compétences</p> <p>A1.5 définit son domaine de recherche d'emploi</p> <p>A1.6 définit les objectifs de sa stratégie de candidature</p> <p>A1.7 développe et applique un plan d'action personnel pour sa recherche d'emploi</p>	<p>A2 Etablir un dossier de candidature efficace</p> <p>A2.1 établit un dossier de candidature pertinent, spécifique, actuel et adapté au destinataire</p> <p>A2.2 présente son atout distinctif</p> <p>A2.3 actualise de façon autonome ses documents de candidature</p> <p>A2.4 évalue la représentativité de ses certificats de travail et en tire des conclusions</p> <p>A2.5 prend des initiatives appropriées si nécessaire</p> <p>A2.6 constitue un dossier pour les candidatures spontanées ou liées à des offres</p> <p>A2.7 présente sa candidature en version électronique ou papier</p>	<p>A3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché</p> <p>A3.1 analyse les exigences spécifiques de la profession sur le marché actuel</p> <p>A3.2 analyse les offres d'emploi</p> <p>A3.3 s'informe sur les employeurs potentiels</p> <p>A3.4 transmet sa candidature par différents canaux</p> <p>A3.5 planifie et effectue des entretiens personnels et téléphoniques ciblés avec des employeurs potentiels</p> <p>A3.6 trouve des offres d'emploi appropriées par tous les canaux</p> <p>A3.7 pose des candidatures ciblées</p>	<p>A4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne</p> <p>A4.1 développe des stratégies pour l'utilisation optimale des réseaux en ligne</p> <p>A4.2 se présente de manière ciblée sur les plateformes de réseau en ligne</p> <p>A4.3 adapte constamment son profil en ligne à sa situation en matière de recherche d'emploi</p> <p>A4.4 est consciente des chances et des risques de l'utilisation de réseaux en ligne, et agit en conséquence</p> <p>A4.5 conçoit le réseau en ligne comme un élément de son réseau de relations personnelles</p>	<p>A5 Utiliser efficacement son réseau de relations</p> <p>A5.1 analyse et évalue son réseau de relations en vue de trouver un emploi</p> <p>A5.2 active son réseau de relations</p> <p>A5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée</p>	<p>A6 Maîtriser les entretiens d'embauche</p> <p>A6.1 se prépare aux entretiens d'embauche</p> <p>A6.2 se présente aux entretiens d'embauche avec professionnalisme et s'adapte aux interlocuteurs</p> <p>A6.3 soigne son apparence</p> <p>A6.4 analyse les entretiens d'embauche et en tire des conclusions</p> <p>A6.5 réagit de manière adéquate aux refus</p>	

B	Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail	<p>B1 Mettre à profit ses qualités personnelles</p> <p>La personne participante...</p> <p>B1.1 définit sa situation professionnelle et en tire des conclusions</p> <p>B1.2 évalue ses ressources et les utilise à bon escient</p> <p>B1.3 évalue avec réalisme ses perspectives professionnelles</p>	<p>B2 Agir de façon autonome et responsable</p> <p>B2.1 met en place et applique son propre système de gestion du temps</p> <p>B2.2 assume ses décisions</p> <p>B2.3 est convaincu de pouvoir fournir les prestations attendues dans des situations définies</p> <p>B2.4 est conscient de sa motivation</p> <p>B2.5 agit de manière ciblée</p> <p>B2.6 fait preuve de persévérance</p> <p>B2.7 soigne son apparence et son hygiène personnelle</p>	<p>B3 Faire face aux changements</p> <p>B3.1 se montre ouverte aux innovations et évolutions</p> <p>B3.2 reconnaît l'opportunité que peut offrir un changement</p> <p>B3.3 anticipe les conséquences possibles et s'y prépare</p> <p>B3.4 a une attitude constructive face aux oppositions, blocages et obstacles</p> <p>B3.5 s'adapte aux situations nouvelles et se montre prête à revoir son point de vue</p> <p>B3.6 reconnaît la nécessité d'apprendre tout au long de la vie et agit en conséquence</p>	<p>B4 Maîtriser les situations de crise</p> <p>B4.1 est consciente de la situation actuelle et y réfléchit</p> <p>B4.2 réfléchit aux conséquences du chômage sur sa situation personnelle</p> <p>B4.3 développe et applique des stratégies de gestion des problèmes</p>	<p>B5 Se livrer à une réflexion sur sa façon de procéder</p> <p>B5.1 distingue l'essentiel de l'accessoire</p> <p>B5.2 développe et utilise son propre outil de réflexion</p> <p>B5.3 motive son attitude et ses opinions</p> <p>B5.4 est consciente de son comportement et l'adapte si nécessaire</p>	<p>B6 Veiller à sa stabilité psychique et physique</p> <p>B6.1 se fixe des objectifs visant à concilier vie professionnelle et vie privée et s'y tient</p> <p>B6.2 consolide ses ressources</p> <p>B6.3 renforce son estime de soi</p> <p>B6.4 identifie et travaille sur les éléments déstabilisants</p>
C	Agir efficacement en équipe	<p>C1 Respecter les valeurs et les normes</p> <p>La personne participante...</p> <p>C1.1 fait preuve de ponctualité</p> <p>C1.2 respecte les délais, les accords et les directives</p> <p>C1.3 soigne son apparence et a une tenue vestimentaire adéquate</p> <p>C1.4 travaille avec efficacité</p> <p>C1.5 se montre disposée à obtenir des résultats</p> <p>C1.6 effectue les mandats avec fiabilité et dans les délais impartis</p>	<p>C2 Travailler en équipe</p> <p>C2.1 se montre coopérative</p> <p>C2.2 contribue activement à l'atteinte des objectifs par l'équipe</p> <p>C2.3 assume des rôles variés au sein de l'équipe selon les exigences</p> <p>C2.4 respecte les personnes</p> <p>C2.5 fait preuve d'estime de soi</p> <p>C2.6 s'intègre dans l'équipe</p>	<p>C3 Communiquer efficacement</p> <p>C3.1 communique de manière adaptée et pertinente avec différents groupes</p> <p>C3.2 donne et reçoit des feedbacks</p> <p>C3.3 réfléchit sur sa manière de communiquer et l'adapte si nécessaire</p> <p>C3.4 a de l'entregent</p> <p>C3.5 se présente correctement</p>	<p>C4 Maîtriser les situations de conflit et accepter les critiques</p> <p>C4.1 identifie à temps les situations de conflit potentielles</p> <p>C4.2 a conscience de son propre comportement lors de conflits</p> <p>C4.3 contribue activement à trouver des solutions constructives</p> <p>C4.4 sait réagir correctement à la critique</p>		

D	Etre efficace dans son domaine professionnel	D1 Exploiter ses connaissances spécialisées	D2 Maîtriser des tâches spécifiques à la profession	D3 Travailler de façon méthodique	D4 Communiquer via les TIC	E5 Utiliser les service en ligne
		<p>La personne participante...</p> <p>D1.1 assimile et développe des connaissances spécialisées</p> <p>D1.2 analyse les corrélations dans son domaine et en tire des conclusions</p> <p>D1.3 identifie les problèmes et développe des solutions</p> <p>D1.4 connaît les termes consacrés et les utilise à bon escient</p>	<p>D2.1 utilise correctement les outils de travail</p> <p>D2.2 applique correctement les processus et méthodes spécifiques à la profession</p> <p>D2.3 maîtrise les tâches avec compétence et autonomie</p>	<p>D3.1 connaît et respecte les déroulements, les normes et les règles</p> <p>D3.2 aborde les tâches et les problèmes de manière structurée et efficace</p> <p>D3.3 réfléchit aux stratégies et aux résultats obtenus pour en tirer les conclusions adéquates</p>		
E	Se servir des technologies d'information et de communication	E1 Manier les appareils à commande numérique	E2 Créer et gérer des documents	E3 Utiliser Internet	E4 Communiquer via les TIC	E5 Utiliser les service en ligne
		<p>La personne participante...</p> <p>E1.1 maîtrise les interfaces utilisateurs</p> <p>E1.2 utilise les fonctions de base d'appareils numériques</p> <p>E1.3 comprend les messages d'erreur / messages système et réagit correctement</p>	<p>E2.1 utilise les fonctions de base des programmes de traitement de texte</p> <p>E2.2 utilise les fonctions avancées des programmes de traitement de texte</p> <p>E2.3 sauvegarde des contenus dans différents formats (.docx, .pdf, .jpeg)</p> <p>E2.4 connaît les bases principales de la gestion des fichiers et organise les dossiers et les fichiers</p>	<p>E3.1 utilise Internet pour des recherches ciblées évalue les informations trouvées</p> <p>E3.2 télécharge des fichiers et les enregistre</p> <p>E3.3 connecte un appareil à réseau Wi-Fi disponible</p> <p>E3.4 utilise un navigateur Internet et effectue les réglages principaux</p> <p>E3.5 connaît les règles principales de protection des données et de sécurité sur Internet et les respecte</p>	<p>E4.1 utilise des moyens de communication numériques (courriels, téléphonie par Internet, WhatsApp, etc.)</p> <p>E4.2 se connecte sur une plateforme de communication et l'utilise de manière ciblée</p> <p>E4.3 partage des données avec d'autres personnes</p> <p>E4.4 connaît les risques liés à la communication numérique et respecte les règles de protection des données et de sécurité sur Internet</p>	<p>E5.1 utilise les sites Internet et les services en ligne</p> <p>E5.2 utilise les fonctions du site travail.swiss</p> <p>E5.3 remplit les formulaires électroniques plateformes</p> <p>E5.4 utilise les applications d'apprentissage et les applications numériques</p> <p>E5.5 installe un logiciel en suivant les instructions</p> <p>E5.6 crée des identités numériques et les gère</p>

F	Communiquer efficacement dans la langue seconde au cours de la procédure de candidature	F1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle	F2 Etablir un dossier de candidature efficace	F3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché	F4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne	F5 Utiliser efficacement son réseau de relations	F6 Maîtriser les entretiens d'embauche
	<p>La personne participante...</p> <p>F1.1 s'entretient à propos de la situation personnelle dans le contexte actuel de chômage</p> <p>F1.2 informe sur les démarches de candidature qu'elle a effectuées jusqu'à présent</p> <p>F1.3 discute de ses propres expériences professionnelles, de ses qualifications et de ses compétences</p> <p>F1.4 transcrit ses compétences dans un profil de compétences et l'actualise régulièrement</p> <p>F1.5 décrit son domaine de recherche d'emploi</p> <p>F1.6 transcrit les étapes du processus de candidature dans un plan d'action personnel et dans la stratégie de candidature personnelle</p> <p>F1.7 applique le plan d'action personnel et la stratégie de candidature personnelle pour la recherche d'emploi</p>	<p>F2.1 classe ses documents de candidature (y c. certificats de travail)</p> <p>F2.2 prend des initiatives appropriées s'il manque des certificats de travail ou si certains sont incomplets</p> <p>F2.3 présente ses documents de candidature</p> <p>F2.4 établit et met à jour ses documents de candidature</p> <p>F2.5 rédige des candidatures électroniques et physiques</p> <p>F2.6 rédige un dossier de candidature réactif et actif</p> <p>F2.7 fournit ses dossiers de candidature</p>	<p>F3.1 discute des possibilités concernant la recherche d'emploi</p> <p>F3.2 cherche des postes vacants de manière ciblée</p> <p>F3.3 trie les offres d'emploi d'après des critères définis</p> <p>F3.4 prend contact avec des employeurs potentiels</p> <p>F3.5 se procure des informations sur des employeurs potentiels</p> <p>F3.6 postule de manière ciblée</p>		<p>F5.1 décrit l'ensemble de son réseau de relations</p> <p>F5.2 prend contact avec des connaissances pour effectuer sa recherche d'emploi</p> <p>F5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée</p>	<p>F6.1 réagit de manière appropriée aux invitations à des entretiens d'embauche</p> <p>F6.2 discute de ses entretiens d'embauche prévus</p> <p>F6.3 se prépare aux entretiens d'embauche</p> <p>F6.4 passe des entretiens d'embauche</p> <p>F6.5 discute des entretiens d'embauche effectués</p> <p>F6.6 réagit de manière appropriée en cas de refus</p> <p>F6.7 réagit de manière appropriée en cas de réponse positive</p>	